

DELEGATION GENERALE EN ALGERIE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS de l'HYDRAULIQUE ET DE LA CONSTRUCTION

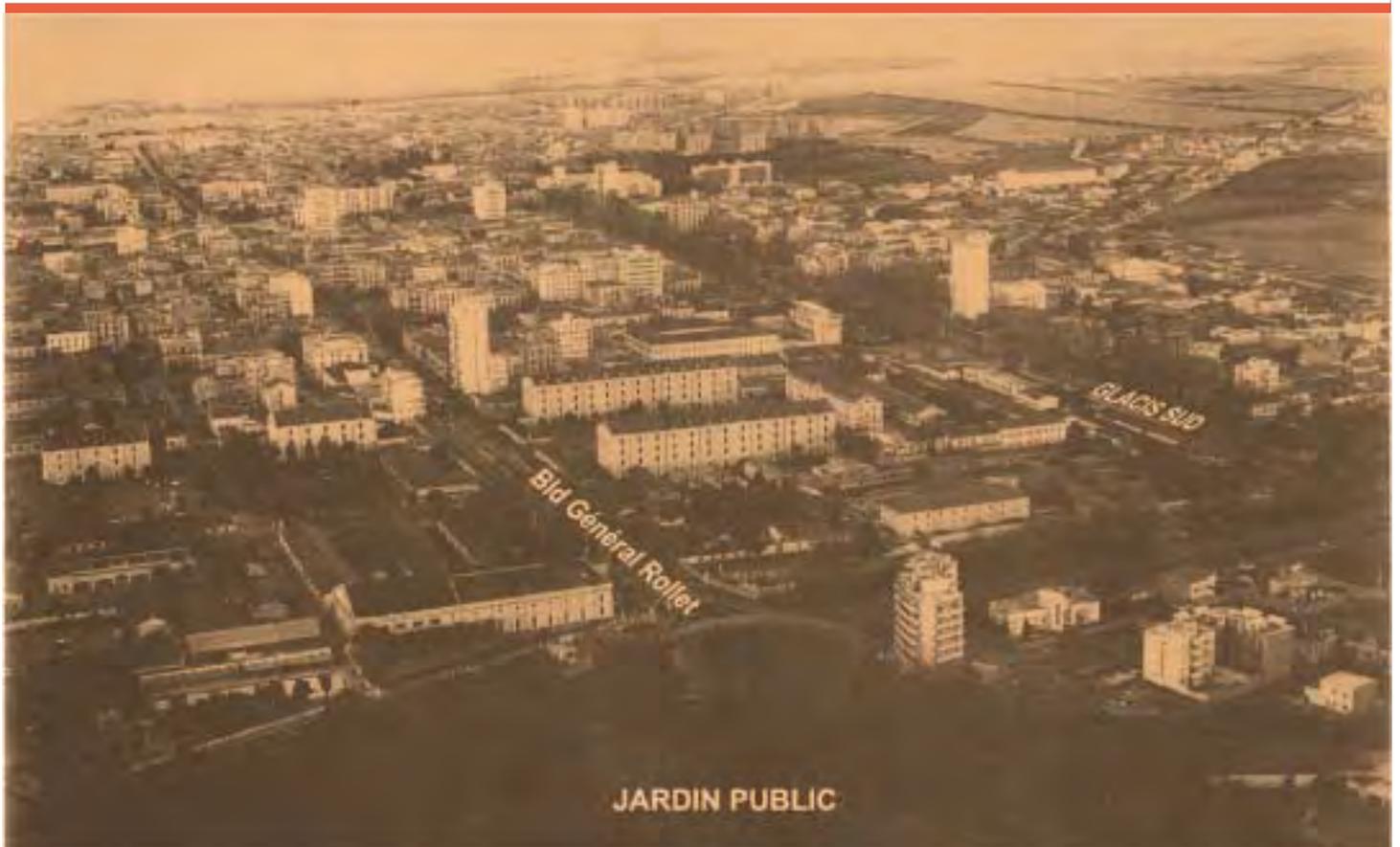
1961

PLAN D'URBANISME DIRECTEUR DE LA COMMUNE DE

SIDI-BEL-ABBES

Dréssé par le Service départemental de l'Urbanisme
Bd Maréchal DE LATTRE DE TASSIGNY
ORAN

Mr Serries Vérificateur Technique
Mr Sanchez Dessinateur
sous la direction de
Mr Fehr Inspecteur Adjoint responsable du Bureau d'Etudes
L'Inspecteur Départemental de l'Urbanisme Durin



Ce rapport a été exhumé et remis en forme par quelques amis
Le texte n'a pas subi de modification majeure.
Les figures ont été redessinées
Quelques photos de collections privées ont été rajoutées.

SOMMAIRE	
Le Site -----	p.1 à 5
Physionomie de la Ville -----	p. 6 à 10
Analyse des faits humains -----	p.11 à 15
Les Equipements -----	p.16 à 19
Economie -----	p.20 à 23
Conclusions générales -----	p..24
Synthèse -----	p.25
Propositions du Plan Directeur -----	p.26 à 29



ANALYSE DU SITE

SITUATION

2ème ville du département d'ORAN, SIDI-BEL-ABBES est située sur les premiers plateaux au sud du Tell, à 83 km d'ORAN, 90 km d'ARZEW, 230 km d'EL ARICHA et 80km d'AIN TEMOUCHENT, 89 km de MASCARA, 91 km de TLEMCEN, 98 km de SAIDA (fig. 01). L'arrondissement de SIDI-BEL-ABBES, limitrophe aux départements de TLEMCEN à l'Ouest, de MOSTAGANEM et SAIDA à l'Est, à l'arrondissement d'ORAN au Nord et du TELAGH au Sud, a une superficie de 2630 km² soit environ le 1/6 de celle du département d'ORAN. Il comprend 30 communes sur les 117 que totalise le département (fig. 02). La commune a une superficie de 8284 ha, c'est le 1/30 de l'arrondissement ; la partie agglomérée occupe 7/100 de sa surface soit environ 570 ha. Ses coordonnées sont 0°38 longitude Ouest par rapport au Méridien de Greenwich et 35°11 latitude Nord.

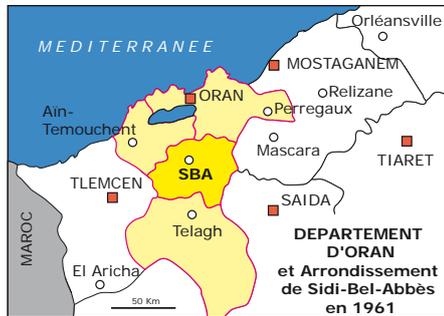


fig. 01

fig. 02

L'ARRONDISSEMENT de SIDI-BEL-ABBES EN 1961



RELIEF

La région de SIDI-BEL-ABBES est une plaine alluvionnaire qui s'étend sur une longueur de 70 km et 25 km de large à une altitude d'environ 470 m, plaine d'une superficie de 1750 km² environ. C'est une cuvette cernée par les monts du Tessala, de Tlemcen, de Daïa et des

Béni-Chougran (fig. 03). La ville est pratiquement plane variant entre les altitudes de 470 et 479 m au-dessus du niveau de la mer. Le point haut de la ville 490 m se trouve au Nord au lieu dit "Le Télégraphe". Une construction ancienne désaffectée dite "L'ancien Télégraphe" domine toute la ville et présente le point de vue le mieux situé dans l'agglomération (fig. 04).

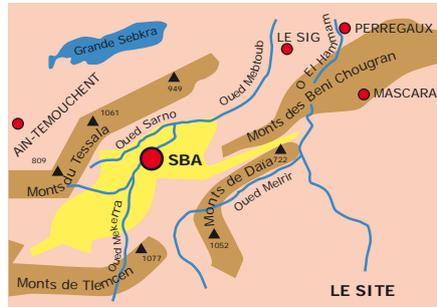


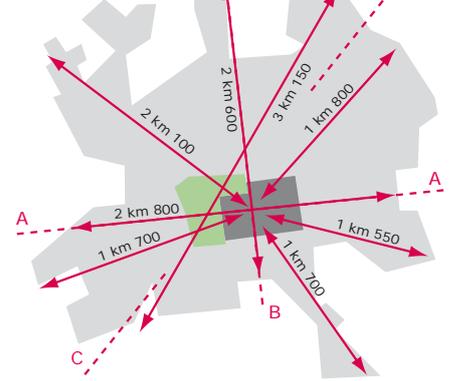
fig. 03

LE CLIMAT

Le Sahara a une influence sur le climat de cette contrée. Il est très chaud et essentiellement continental. Les saisons d'été et d'hiver sont nettement accusées : le Printemps et l'Automne s'intercalent parfois à peine entre les 2 autres. Le mois le plus froid est Janvier où la température moyenne donne 8°5 et la moyenne des minima est de 1°9. Les mois de Juillet et d'août sont les plus chauds, avec une température de 24°5 mais une moyenne des maxima de

vents du N.O dominant nettement en toutes saisons. Ils sont observés chaque mois pendant 10 à 15 jours, vents du Nord bien répartis sur toute l'année pendant 4 à 5 jours par mois. Vents d'Ouest caractéristiques en hiver de 7 à 10 jours par mois - vents du N.E. caractéristiques en été de 7 à 8 jours - Sirocco en Juillet Août ; 15 jours par an (fig. 06). On note 1 jour de pluie sur 6 environ et une moyenne annuelle de 395 mm de pluie. Les pluies sont très irrégulières. La rosée se produit au printemps et se maintient tant que la terre est humide. Les orages sont assez fréquents provoqués par les grandes chaleurs.

fig. 04



SURFACE PRIMITIVE 21 ha

AGGLOMERATION SURFACE ACTUELLE 570 ha

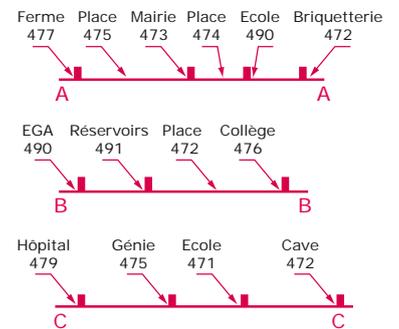
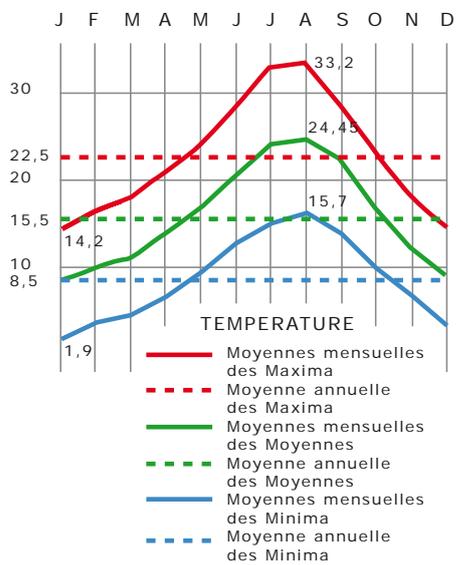


fig. 05



32°2. On peut dire en comparant les températures relevées que la température moyenne dans l'année est d'environ 15°5. Il y a en tout temps un faible pourcentage d'humidité dû à la nappe d'eau souterraine et le voisinage de la Mékerra. Les extrêmes enregistrées à ce jour : -8°3 le 14/1/1880, -7°1 le 29/1/1877, 44° le 15/7/1865, 43°3 le 28/8/1878 et 7/7/1864 (fig. 05). Les

.... ANALYSE DU SITE

.... LE CLIMAT

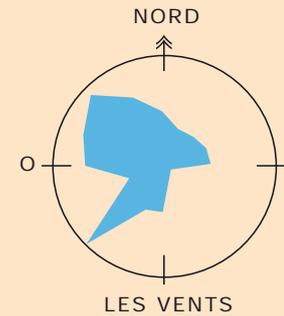
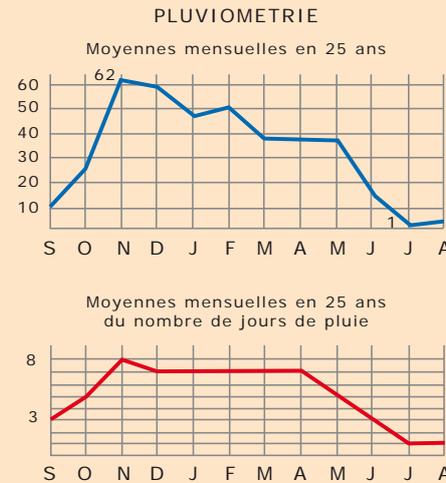
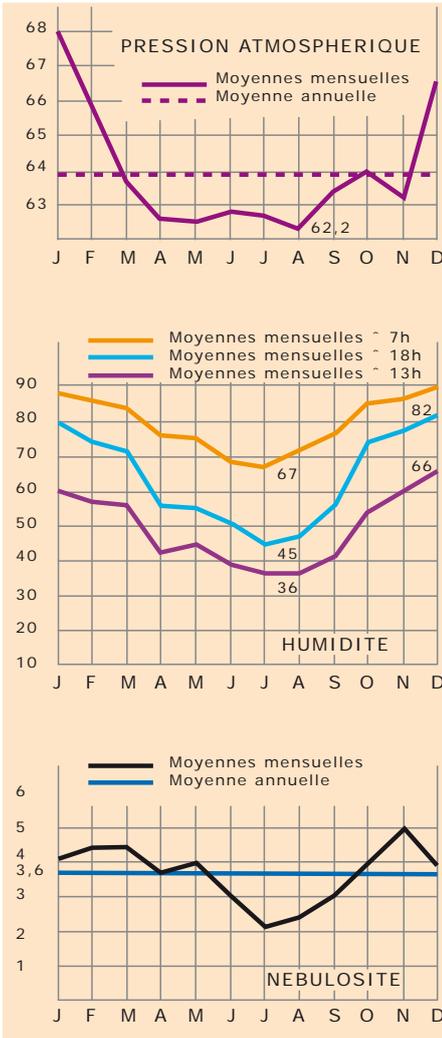


fig. 06

appuyé sur le précédent, puis des atterrissements anciens et nouveaux qui forment la surface de la plaine au milieu de laquelle coule la Mékerra. La formation tertiaire se développe vers le Sud et vient s'appuyer sur les puissantes assises calcaires du terrain jurassique qui compose exclusivement tout le grand massif du Sud, jusqu'aux pieds des hauts plateaux. L'emplacement qu'occupe actuellement la ville formait une zone marécageuse, son drainage a fait apparaître une couche arable d'une épaisseur moyenne de 60 cm. Lors de la procédure d'approbation du Plan Directeur au moment des conférences inter-services le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) consulté des sondages pourront être effectués

fig. 07

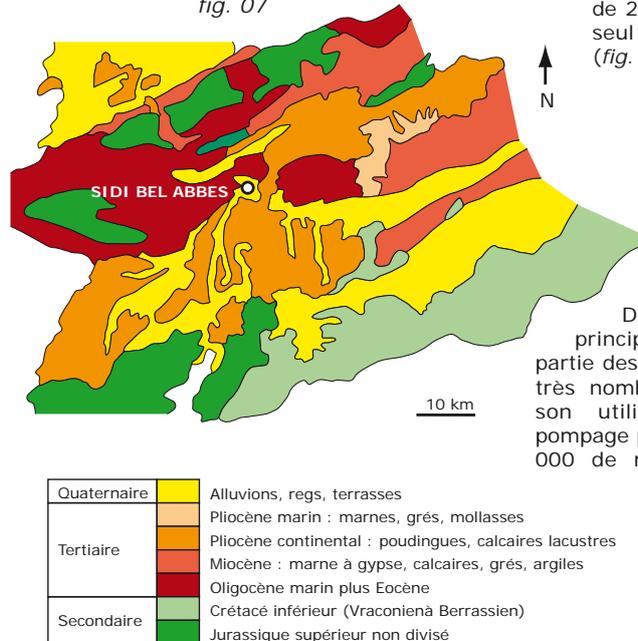
Sur son dernier parcours il devient l'Oued Sig et se perd dans les marécages de la Macta. L'Oued traverse la ville elle-même et draine dans le bassin versant de la plaine 30 Millions de m3 d'eau par an dont 10 à 12 sont difficilement récupérés pour l'irrigation. Son affluent le plus important irrigue également la plaine : de 30 km de long, l'Oued Saarno alimente le barrage dit "du Sarno" d'une contenance de 20 Millions d m3. C'est le seul barrage de la région. (fig. 08)

LE SOL

La terre intensément travaillée a épuisé le stock d'humus accumulé pendant des siècles de semi-nomadisme. Les labours trop poussés sur les pentes accentuées ont favorisé l'érosion des coteaux l'excès de bétail et le déboisement a favorisé le ravinement de la couverture végétale de protection du sol. L'érosion du bassin versant de l'Oued Mékerra n'est pas importante. La présence de la couche filtrante limite sa puissance. La présence d'une couche calcaire à faible profondeur et le climat sec et chaud font de la région un des points les plus arides de l'Oranie. Le développement de l'agriculture paraissait aléatoire, mais l'emploi des engrais, le repos alternatif des terres, et l'irrigation intensive par puits en ont fait une des régions les mieux cultivées.

GEOLOGIE

D'après l'étude géologique faite par le génie militaire et ensuite par le Service des Mines (fig. 07). Il existe au Tessala des points d'affleurement de terrains secondaires, des îlots de basalte, des gypses et des sources salées. On trouve sur les pentes, des roches ignées du terrain secondaire, du terrain tertiaire



LES NAPPES

Il existe dans la région 5 nappes souterraines, celle de SIDI-BEL-ABBES/ DETRIE certainement la principale qui accueille une partie des eaux de la Mékerra. De très nombreux puits permettent son utilisation. Le débit de pompage peut être évalué à 6 000 000 de m3 par an. Ses eaux reposent sur une couche imperméable argileuse constituée par du calcaire compact parfois marneux. Pour arriver à la nappe il faut traverser une couche perméable composée de calcaire blanc friable, de grès jaunâtres et de puddings anciens très durs qui varient de 1 à 10 m. On trouve les nappes de BAUDENS/BOULET, de DELIGNY, de MERCIER LACOMBE et celle de SULLY de faible importance. (fig. 09)

L'OUED

La région est irriguée par l'Oued Mékerra qui prend sa source au Sud de Raz-El-Mâ sur une des premières terrasses qui, des hauts plateaux, descendent vers le Tell.

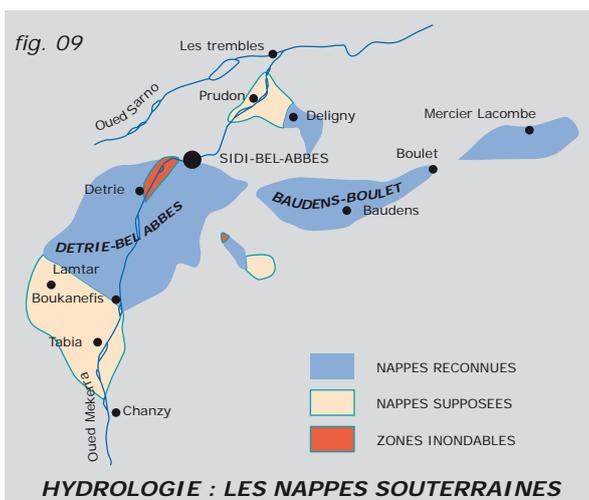
... L'OUED, ... LES NAPPES

fig. 08 OUED MEKERRA		Total	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août
Débits totaux en Hm3	Moyens Mensuels 25 ans	38646	2955	3350	2766	3298	3855	3856	4207	3955	3860	2762	2087	1875
	Mensuels 1957-1958	33203	3756	7240	4596	2869	3099	2700	2350	2601	1224	1114	0712	1482
	Cumulés 1957-1958	33203	3756	10996	15592	18461	21560	24260	26610	28671	29895	31009	31721	33203
Transports solimides en tonnes	Mensuels	107600	23630	71300	8780	0	310	0	0	0	0	0	0	3580
	Cumulés	107600	23630	94930	103710	103710	104020	104020	104020	104020	104020	104020	104020	107600
Teneur en Chlore en mg p.l.	Mensuelle	507	565	228	478	647	568	564	633	694	898	889	965	530
	Cumulée	507	365	275	335	383	410	427	445	463	481	496	506	507

Débit annuel ----- 33,2 millions de m3
Module ----- 1050 l/s
Module relatif ----- 0,34 l/sec/Km2
Débit minimum semi-permanent ----- 810 l/sec
Débit caractéristique d'étiage ----- 200 l/sec
Débit maximum le 21 Octobre ----- 47 m3/sec
Débit minimum ----- 150 l/sec
Déficit d'écoulement D = D - D' ----- 371 m/m

Coefficient de ruissellement C = $\frac{D'}{D} = \frac{11}{382} = 0,029$ soit 2,9%

vers l'Est, le Lazaret, ancien télégraphe où sont installés les réservoirs d'eau de la ville domine l'agglomération (fig. 11). Cette zone serait à sauvegarder et à aménager en espace vert, le point de vue est à aménager et à classer. L'Oued en temps de crue présente sur son parcours, en particulier en amont et en aval de sa partie canalisée, des zones susceptibles d'être inondées ; par précaution, il est préférable d'y interdire toute construction. Une étude de sa canalisation est envisagée par le service de l'Hydraulique. Elle n'a pas été poussée car cet ouvrage réduirait l'infiltration des eaux qui alimentent la nappe de SIDI-BEL-ABBES, nappe aux eaux très précieuses qui servent à l'irrigation de la région. En fonction du climat une orientation préférentielle absolue ne semble pas s'imposer. Toutefois, les façades devront être protégées par des jeux de brise soleil, claustras, loggias, etc...



LE SITE CONCLUSIONS

Les sols dans l'ensemble de la commune sont aptes à la construction et à l'installation des industries. Il n'y a pas de problèmes particuliers de fondation. Une seule zone est à déconseiller au lieu dit "le mamelon" à EUGENE ETIENNE, cette butte est constituée par des marnes glissantes. Le sens des extensions s'oriente actuellement vers le Nord de l'agglomération, au-delà de la voie ferrée et de l'Oued et



LE FAIT HISTORIQUE

LE FAIT HISTORIQUE CREATEUR
Extrait du livre de M. Leon ADOUE

La ville de Sidi-Bel-Abbès née dans un siècle de réalisme a-t-elle le droit de réclamer pour son berceau une auréole de merveilleux ? Pourquoi pas ? Si Lamoricière, si Bugeaud, si Prudon furent ses fondateurs suivant la loi des hommes, ne peut-on pas accorder au marabout de Sidi-Bel-Abbès de l'avoir été suivant la loi de Dieu ? Il se trouvait là, en effet, avant les Français et sa Kouba fut le jalon planté par la destinée pour suggérer aux hommes les conceptions stratégiques et économiques qui font éclore les villes. Je devais donc consacrer au moins un chapitre de mon livre à l'histoire du Saint Marabout. Mais lorsque j'ai fait appel aux souvenirs épars dans le pays, il a surgi tant de versions de la mémoire populaire que j'ai dû, avec les meilleurs éléments de chacune, composer une légende que j'appellerai éclectique ou moyenne. C'est celle que je vais raconter.

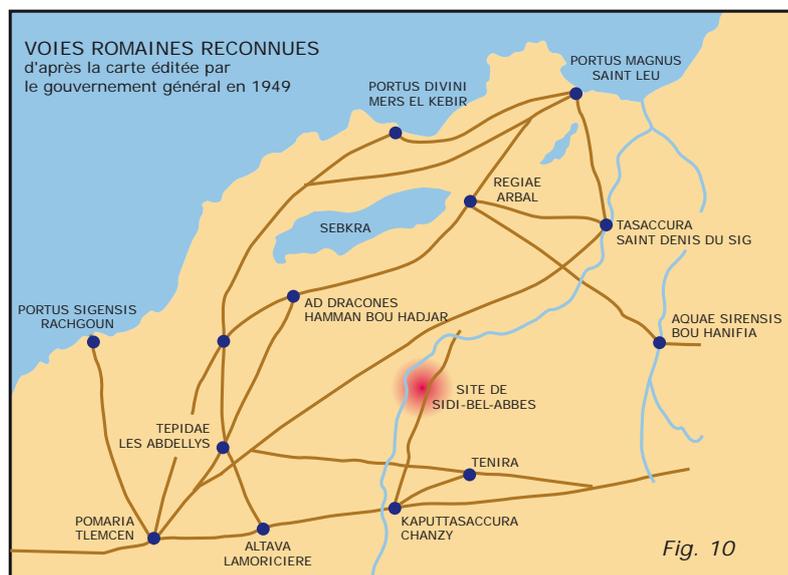


Fig. 10

La Légende du Marabout



fig. 13

Sidi-Bel-Abbès était un chérif, c'est-à-dire un descendant du prophète.

Son grand-père, Sidi-El-Bouzidi quitta le pays de la Mecque pour se rendre en Algérie. Il voyagea durant de nombreuses années à travers le Hedjaz, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Tripolitaine et la Tunisie. Il avait cent ans quand il arriva à El-Aflou dans le Sud Algérien. C'est là qu'il prit femmes et qu'il mourut à 114 ans après avoir eu 14 enfants.

Un des fils de ce voyageur, appelé comme lui Sidi-El-Bouzidi, suivit une caravane qui se rendait à Fez et parvint à se faire admettre dans une des écoles réputées de cette capitale du Maghreb. Au bout de quelques années le jeune étudiant était devenu l'émule de ses maîtres et Tlemcen l'appela à professer dans sa célèbre Médersa. Son enseignement le fit briller d'un vif éclat. On accourut de très loin pour l'entendre, et on dit même que le sultan du Maroc, très versé dans l'exégèse coranique, ne recula pas devant un déplacement pénible pour se faire, durant quelques jours son auditeur.

C'est de ce savant ouléma de la Médersa de Tlemcen, que naquit Sidi-Bel-Abbès.

Le fils de Sidi-El-Bouzidi aurait pu, lui aussi, se livrer à l'étude des textes sacrés dans l'ombre douce des mosquées. Mais Dieu ne le voulut pas. Il avait, dès sa naissance, marqué son serviteur du sceau du sacrifice et de la peine.

Comme le jeune chérif venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, il eut un songe où Allah lui disait : << Prends ton bâton et va porter ma parole aux tribus errantes de la plaine et de la montagne. Si tu obéis à mes ordres, et si tu secondes mes desseins, je te donnerai des champs fertiles, des femmes fécondes et une nombreuse postérité >>. Et Sidi-Bel-Abbès s'étant réveillé se tourna vers l'Orient pour réciter sa prière et fit ce que Dieu lui avait ordonné.

Il amena les hommes simples de la brousse à écouter ses enseignements et il leur apprit à dominer les passions, à exalter la vertu, à aimer la justice et à pratiquer la charité.

Personne n'osait plus entreprendre quoi que ce soit sans en référer à sa sagesse et tout ce qu'il conseillait ne manquait pas de réussir.

Parfois les chefs des tribus venaient lui dire << Père, pourquoi ne t'établis-tu pas

parmi nous, nos biens seraient tes biens et nous te donnerions en mariage les plus gracieuses de nos filles >>.

Dieu pensait autrement : << marche, mon serviteur, lui disait-il dans les songes, l'heure du repos n'a pas encore sonné >>.

Et la paix, la concorde et la postérité régnaient sur les territoires visités par le marabout. C'est alors qu'intervint le démon. Il commençait à trembler pour sa puissance. Il réveilla les basses passions et les mauvais instincts. A son instigation, un faux prophète apparut qui disait : << Le mendiant Bel-Abbès a indisposé Allah par son orgueil. Si vous ne le chassez pas à coup de pierres, il fixera la malédiction divine sur vos têtes et sur celle de vos enfants >>.

Les hommes simples qui avaient cru en l'homme de Dieu crurent aussi l'envoyé du démon. Ils cherchèrent le chérif pour le faire périr. Mais Allah qui veillait sur son serviteur le fit conduire par les anges dans la forêt de Messer où il vécut durant des années de plantes sauvages et de racines.

Et partout où Sidi-Bel-Abbès avait placé la vertu, le démon ramenait le vice et le péché. La haine et la jalousie en corrompait les cœurs et la guerre fut l'état permanent des tribus.

Et comme le bonheur est incompatible avec le vice, le pays vit bientôt s'abattre sur lui les plus grandes calamités. Il y eut des famines, des épidémies, où la mort faucha dans les hommes comme dans un champ de moissons.

Un vieillard sur le point d'expirer, eut l'intuition du péché qui pesait sur les peuples et il dit à ses petits-enfants :

<< En chassant le marabout Sidi-Bel-Abbès, nous avons chassé Dieu. Si vous ne pouvez pas vous faire pardonner de lui, vous périrez tous jusqu'au dernier. Hâtez-vous de répandre ces paroles dans les tribus et de vous humilier devant le saint homme >>.

Les conseils du vieillard furent écoutés et on se mit à battre la brousse et la forêt pour retrouver le marabout.

Il avait été convenu que la tribu qui verrait la première ses efforts couronnés de succès, conserverait chez elle l'élu d'Allah et qu'elle lui construirait une zaouia digne de ses mérites. Or il advint que les Amarnas et les Sidi-Brahim découvrirent à la fois la retraite de Sidi-Bel-Abbès.

Une grave dispute s'ensuivit qui dégénéra en un conflit armé.

La victoire échut aux Ouled-Brahim. Dans leur fol orgueil, ils se crurent maîtres du marabout : ils l'invitèrent à quitter la forêt pour venir résider sur leurs terres. Mais celui-ci répondit en levant les yeux et la main droite vers le ciel : << Dieu m'a retiré de parmi vous parce que vous l'avez gravement offensé en doutant de la parole de son envoyé. Dieu est le seul grand et Mahomet est son prophète. Je ne bougerai pas d'ici sans leur ordre. Priez et repentez-vous car la miséricorde du Tout-Puissant est immense >>.

En vain le caïd se porte-t-il garant des bonnes intentions de la tribu ; en vain,

les talebs mêlent le Coran à leurs supplications ; en vain les anciens se réclament de leurs cheveux blancs, Sidi-Bel-Abbès, dans sa résistance est inébranlable comme un roc.

Les arabes désespérés, s'agitent et, dans un moment de démence, ils portent la main sur le marabout pour l'enlever de force. Le saint homme rempli soudain de l'esprit de Dieu, se change en colombe et disparaît.

Les Ouled-Brahim voyant le miracle qui s'est accompli, tombent le visage contre terre et implorent Allah.

La colombe vola jusqu'à une colline dite Sidi-Amar, qui dominait les marais de la Mékerra. Après être restée longtemps perchée sur un arbre, elle descendit doucement à terre et reprit sa forme première.

Un berger du nom de Bensaïah, de la tribu des Amarnas, fut témoin de cette métamorphose et poussa un cri d'admiration.

Sidi-Bel-Abbès lui dit : << Malheur à toi si tu révéles ce qui vient de se produire car les hommes ne doivent pas savoir ce que je suis devenu >>.

Mais le pasteur ne sut pas conserver un aussi grand secret, il en fit part à Sidi-Djelloul-Ould-Malek, compagnon d'ascétisme de Sidi-Bel-Abbès, qui se dirigea, en toute hâte, vers la colline de Sidi-Amar. A force de supplications, il obtint du marabout qu'il pardonnât à ses persécuteurs, et qu'il ne prit plus la forme d'une colombe pour se soustraire à leur vénération.

Alors les Ouled-Brahim et les Amarnas gravirent à leur tour la colline, et s'étant humiliés devant Sidi-Bel-Abbès, ils lui donnèrent des champs fertiles, des khammès pour les cultiver et des épouses très belles dont il eut une grande postérité. Et ce fut ainsi que s'accomplit la promesse d'Allah avait faite à son serviteur.

Après une longue vie de sainteté, et vers l'année 1780 de notre ère le patriarche sentant sa fin venir, demanda à contempler une dernière fois les marais remplis de roseaux qui s'étendaient devant sa demeure. On rapporte qu'il eut à ce moment, une vision céleste qui le transfigura. Aurait-il entrevu la grande ville qui allait éclore et prospérer sous son nom?

L'homme de Dieu étant mort, on lui fit de pieuses funérailles. Ses restes furent placés dans une kouba (1) que l'on construisit sur la colline où s'était arrêtée la colombe miraculeuse.

Un silence religieux régna autour du sanctuaire vénéré des tribus jusqu'au jour où le clairon de l'armée française, déchirant l'air de ses notes aigres et cuivreuses, annonça à la brousse les temps nouveaux.

De la Kouba du marabout allait naître la ville de Sidi-Bel-Abbès.

(1) M. Villetard de prunières fait observer dans un article paru à la Revue Algérienne et Coloniale de 1860 que le dôme habituel est remplacé à la kouba de Sidi-Bel-Abbès par un toit de tuiles vernissées. Il ajoute << cette disposition est assez commune dans la province d'Oran >>. Il est donc injuste d'accuser les premières troupes d'occupation d'avoir altéré le style de la kouba sous prétexte de réparations. (fig. 13)

EVOLUTION DANS LE TEMPS

Dès 1857 le quadrilatère à l'intérieur des remparts (*fig. 14*) fut trop exigü et des groupes de maisons se formèrent aux portes de la ville. C'est ainsi que prirent naissance le faubourg NEGRIER au Sud, EUGENE ETIENNE à l'Est, MARCEAU au Nord et à l'Ouest le faubourg THIERS résidentiel, ainsi que 2 hameaux : GAMBETTA, de l'autre côté de l'Oued, et

MOULEY-ABD-EL-KADER devenu depuis "CAMP DES SPAHIS". (*fig. 15*) En 1873 fut créé le faubourg BUGEAUD. Ils se sont développés sans plan directeur et sans ordre dans les zones de jardins qui se sont loties le long des grandes voies d'accès de la ville. Actuellement, l'agglomération tend à s'étendre surtout vers le Nord au-delà des obstacles naturels que sont la voie

ferrée et l'Oued Mékerra, englobant la gare les installations ferroviaires, les terrains de manoeuvre militaire et rejoignent le hameau Gambetta. La superficie totale de la ville est d'environ 570 ha mais présente des vides intérieurs (Zones de jardins encore irrigués par caniveaux).

fig. 14

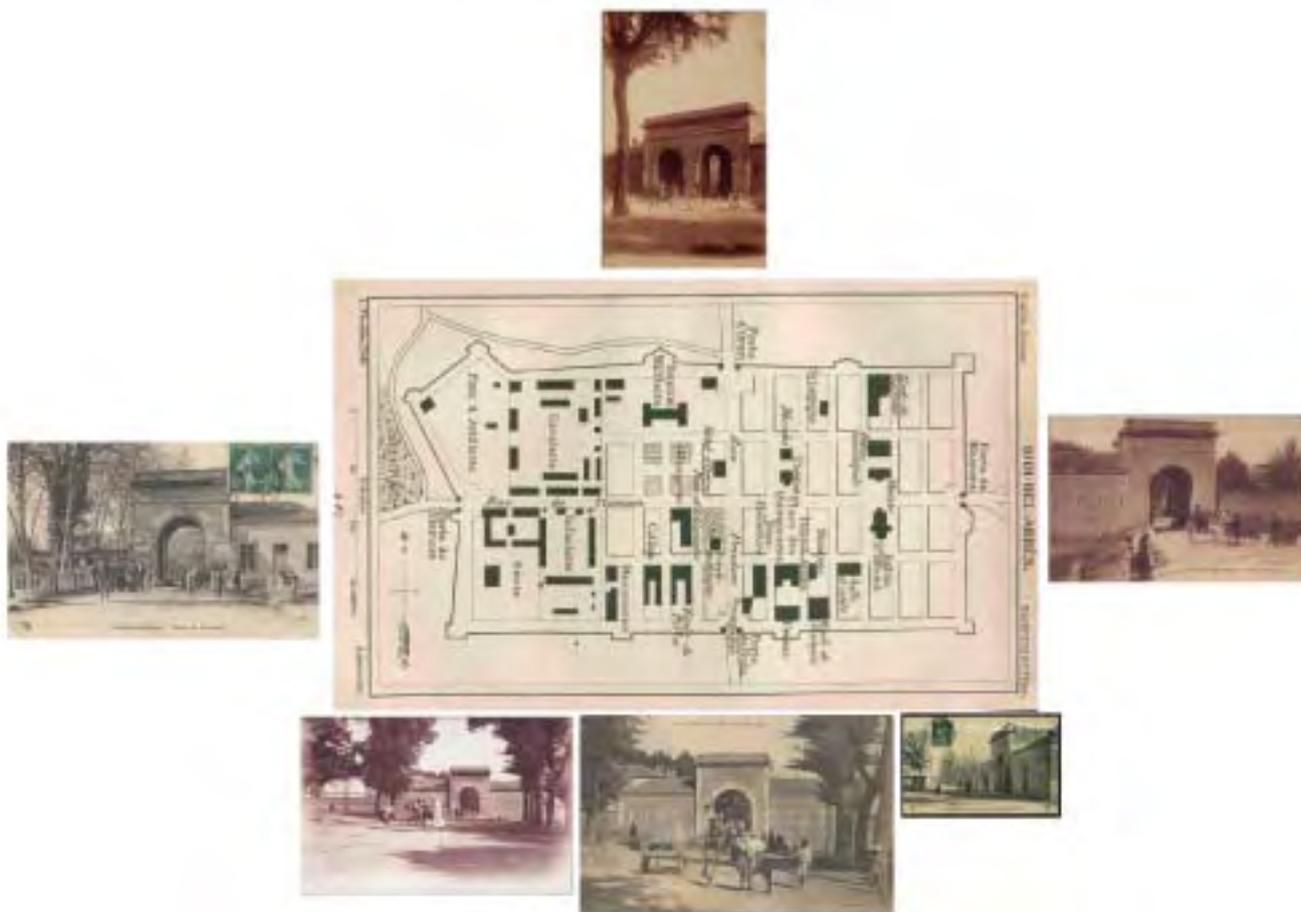
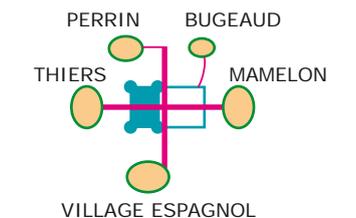
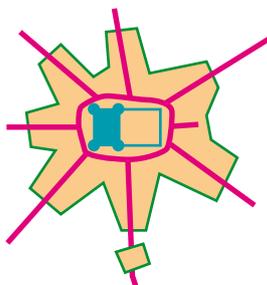


fig. 15

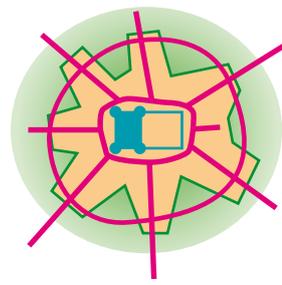
PROCESSUS D'EVOLUTION



ETAT PRIMITIF
Enceinte fortifiée. Les faubourgs extérieurs au-delà des glacis



EXTENSIONS
1er circuit périphérique sur l'emplacement des glacis
Eclatement du noyau urbain primitif le long des grandes voies d'accès



SCHEMA DIRECTEUR PROJETE
Restructurer l'agglomération par un 2ème circuit périphérique qui assure les liaisons inter-quartier et referme l'ensemble. Aménagement de tous les espaces libres à l'extérieur de ce nouveau périmètre en sauvegardant au maximum les espaces verts

ANALYSE DE LA PHYSIONOMIE DE LA VILLE AU MOMENT DE L'ENQUETE - STRUCTURE -

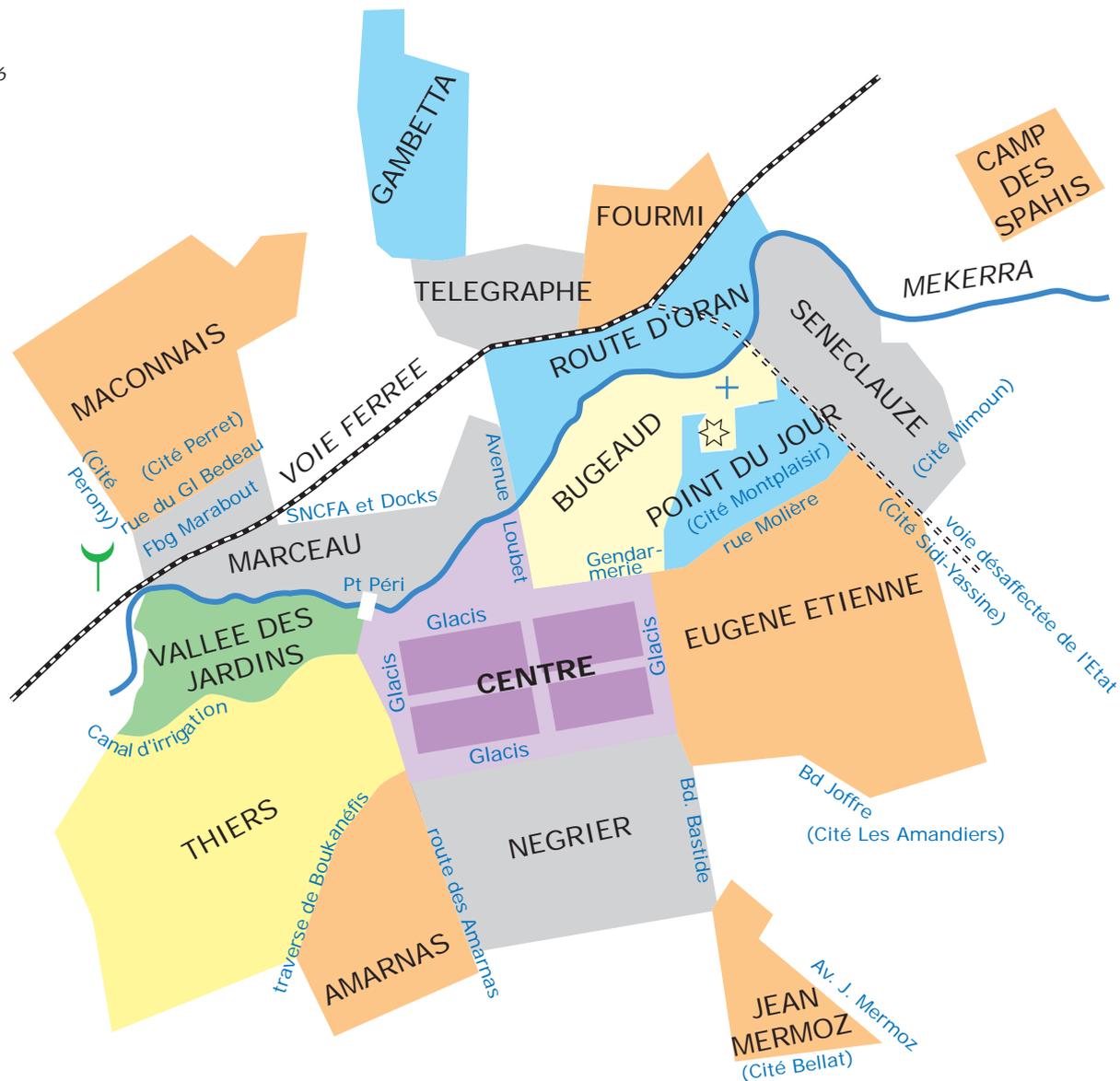
LES QUARTIERS

Le quadrilatère primitif est resté le centre attractif de l'agglomération. On y trouve presque tous les équipements administratifs, les banques, les hôtels et restaurants et les loisirs. Ses deux rues principales, la rue Prudon et le Bd de la République sont les rues les plus commerçantes, le lieu des commerces de luxe et celui des cafés, bars et restaurants en très grand nombre. L'agglomération s'étend tout autour dans toutes les directions mais est séparée du centre par les anciens glacis qui ont été conservés et traités en espaces plantés et en circulations. Les quartiers musulmans sont répartis principalement au Nord et N.E. : Gambetta, La Fourmi, une partie du faubourg Maconnais et du Faubourg Marceau, le quartier de la route d'Oran, et surtout les plus denses et exclusivement musulmans, les quartiers Sénéclauze, Point du Jour et Bugeaud. Le faubourg Eugène Etienne, à l'Est du centre, de part et d'autre de la rue Edgard Quinet est le plus vaste, sa population est disparate. Ses constructions sont en ordre continu à

rez-de-chaussée et 1 étage. A l'Ouest, le quartier de la vallée des jardins porte bien son nom, il est très peu bâti, les constructions s'agglomérant surtout près du centre, mitoyennes au jardin public, l'ensemble est encore constitué en lots de jardins exploités et irrigués par canaux. Les faubourgs résidentiels sont situés au Sud. Négrier et Amarnas dénotent un standing élevé. Celui de Jean-Mermoz, création très récente, est constitué de lots, assez petits ; les constructions sont de petites villas individuelles parfois jumelées et mitoyennes. Elles sont en majorité en retrait avec un petit jardinet à l'entrée. Le faubourg Thiers, au Sud-Ouest, compris entre les Amarnas et la vallée des jardins, comprend le vieux faubourg datant des premières extensions avec ses rues en quadrillés aux constructions bien entretenues à rez-de-chaussées continus. Tout autour, les différentes extensions moins ordonnées et une zone de villas assez riches s'apparentant avec celles des Amarnas avec qui elles sont mitoyennes. La petite industrie de la ville et surtout

l'artisanat se sont installés dans le faubourg Marceau et la route d'Oran autour des vastes installations ferroviaires et des silos. On les retrouve également le long des grandes artères des faubourgs. L'armée occupe la moitié du centre ville où sont installés les casernements et l'hôpital militaire, et des terrains de manoeuvres, d'assez grande étendue, situés entre les faubourg Maconnais et Gambetta. Des ateliers, terrain d'évolution et de sport y ont été aménagés. 2 jardins, situés, l'un entre le faubourg Thiers et la vallée des Jardins, le second au faubourg Maconnais et une pinède au Télégraphe sont les seuls espaces verts publics qui ont été aménagés. Il en existe d'autres privés, zones de jardins laissés par les extensions. La ville est traversée par l'Oued Mékerra, canalisé en partie, et par la voie ferrée. Tous deux presque parallèles et côte à côte forment un obstacle créant ainsi 2 zones aux liaisons difficiles. (fig. 16)

fig. 16



LES LOGEMENTS

fig. 17

	EAU		WC	
EAU DANS LES LOGEMENTS	PAR LE RESEAU	65,60 %	RACCORDE AU RESEAU D'EGOUT	93,30 %
	PAR PUIT	15,50 %	A UNE FOSSE SCEPTIQUE	1,26 %
EAU A L'EXTERIEUR DES LOGEMENTS	PUITS	6,60 %	A UNE FOSSE ETANCHE	0,40 %
	BORNE FONTAINE	12,30 %	AUTRES	5,02 %
EQUIPEMENTS DES LOGEMENTS	GAZ	22,5 %	ELECTRICITE	71,1 %

LES ELEMENTS DE CONFORT DANS LES IMMEUBLES D'HABITATION

TYPE DES CONSTRUCTIONS

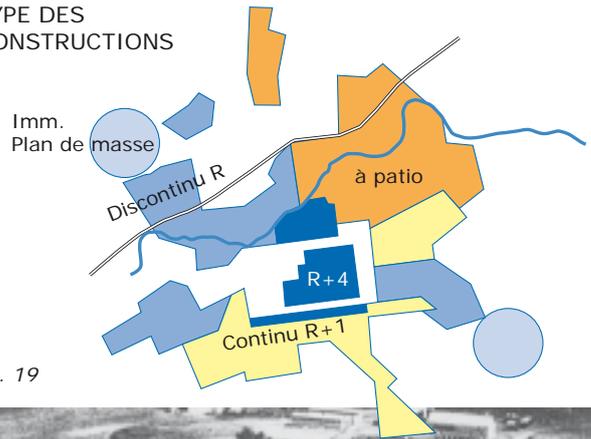
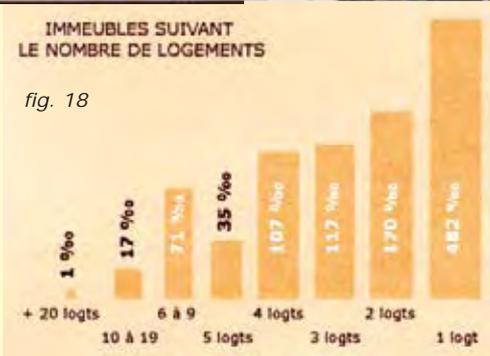


fig. 19

REPARTITION DES LOGEMENTS SELON CERTAINS ELEMENTS DE CONFORT
Pour 1000 logements proportion ayant :

fig. 20

	Non musulmans	Musulmans	Dans la commune
Salle de bains ou douche	16,8	1,3	9,05
Cabinet de toilettes	8,8	2,5	5,65
WC dans le logement	45,3	10,3	27,8
WC hors du logement	11,2	11	11,1
WC en commun	43,2	78,5	60,85
Eau dans le logement	70	12,8	41,4
Eau à l'étage	2,3	2,9	2,6
Eau dans la cour	19,2	38,2	28,7
Eau à proximité	8,1	45,8	26,95



Les immeubles hauts s'élèvent dans le centre et certains émergent en bordure des glacis. A la périphérie, au N.O., S.O., S.E. s'étalent des constructions en ordre continu et discontinu à 1 étage et rez-de-chaussée. De très belles villas individuelles (résidentiel riche) se situent au Sud et S.O. (Négrier et Amarnas). Au Nord et N.E. on trouve des constructions traditionnelles à patio. Les grands ensembles, constructions récentes, se sont développés au Nord Ouest, autour du centre polyvalent de formation professionnelle et au Sud Est près du stade municipal. Les figures 17 à 21 montrent par graphique, les répartitions d'immeubles et du nombre de logements, la répartition du nombre de logements par immeuble et les équipements de ces logements classés par ordre de confort.

REPARTITION DES LOGEMENTS DE TYPE EUROPEEN SELON LE NOMBRE DE PIECES ET LE NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE
Tableau pour les musulmans

Nombre de personnes du ménage	Nombre de pièces							Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7 et +	
1	130	15	5	2	1	-	2	155
2	403	71	16	8	-	-	1	499
3	442	93	30	9	2	-	2	578
4	377	148	34	10	3	2	4	578
5	377	174	38	13	6	-	1	609
6	283	202	38	14	2	1	2	542
7	224	192	37	23	3	1	2	482
8	162	214	55	21	3	-	-	455
9	72	176	37	21	4	3	2	315
10 et +	47	236	96	47	13	5	6	450
Ensemble	2517	1521	386	168	37	12	22	4663
Population	11349	10235	2778	1311	322	111	159	26265
Moyenne habitant par pièce	4,5	3,3	2,6	1,9	1,7	1,5	1,0	3,4

Moyenne habitant par logement 5,6

REPARTITION DES LOGEMENTS DE TYPE EUROPEEN SELON LE NOMBRE DE PIECES ET LE NOMBRE DE PERSONNES DU MENAGE
Tableau pour les non-musulmans

Nombre de personnes du ménage	Nombre de pièces							Ensemble des logements
	1	2	3	4	5	6	7 et +	
1	312	213	93	36	3	5	4	666
2	332	518	305	134	29	11	9	1338
3	262	488	362	193	45	13	6	1369
4	184	579	456	228	64	11	13	1535
5	135	450	349	169	61	17	9	1190
6	73	259	207	100	40	15	11	705
7	35	128	95	51	27	7	8	351
8	20	62	57	22	15	4	7	187
9	12	46	35	15	5	3	3	119
10 et +	7	19	22	11	3	2	7	71
Ensemble	1372	2762	1981	959	292	88	77	7531
Population	4200	10826	8274	4033	1384	417	419	29553
Moyenne habitant par pièce	3,0	1,9	1,3	3,0	1,0	0,8	0,7	1,5

Moyenne habitant par logement 3,9

fig. 21

Les chiffres cernés indiquent le peuplement normal admissible dans les logements
Les chiffres indiquent le surpeuplement critique dans les logements

...ANALYSE DE LA PHYSIONOMIE DE LA VILLE AU MOMENT DE L'ENQUETE - STRUCTURE -

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

La figure montre les zones de répartition des permis de construire à titre indicatif, le tableau ci-après en donne le nombre :

1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
175	125	113	165	239	303	244	157

LES LOTISSEMENTS

La tache agglomérée est composée par la succession des trames différentes des lotissements anciens se répartissant principalement en des zones de constructions en ordre continu et en ordre discontinu (fig. 21)

PRINCIPAUX LOTISSEMENTS APPROUVES DEPUIS 1927

BASTIDE	25/11/1925
ABOAB	21/3/1927
MULET Frères	1/12/1928
Vve BOULANGER	3/12/1928
PERRET - Les cheminots	14/8/1929
BENICHOU	14/8/1929
BOUDART - BLASSELLE	14/8/1929
Parc des sports (G. Lisbonne)	30/6/1930
CALATAYUD	29/7/1930
St André	6/5/1931
BEAU SITE	6/5/1931
St PIERRE (Alibert Adolphe)	24/7/1931
Ste MARIE	
(Héritiers Bouchérat)	28/7/1931
St PAUL (Alibert Paul)	28/7/1931
Cité MONTPLAISIR (F.B.A.)	28/7/1931
Ste Thérèse (Vve Gillet)	28/7/1931
FERNANDEZ (Bel Ouchage)	6/8/1931
Les Beaux Ouchages	
(Mlle Pérez)	16/2/1932
gyne City Vve Wagner	2/8/1932
HU - LYS (Consorts Vaillat)	2/8/1932
MONDEJAR	10/11/1932
YRLES (Bel Ouchage)	16/3/1933
CAMILLOS (Vieux Lauriers)	16/3/1933
Consorts MARIN (Clio)	16/3/1933
COURTOT	16/3/1933
LASRY (La Palmeraie)	16/3/1933
GILLET et RIVOL	
(Ste Germaine)	16/3/1933
FERNANDEZ	16/3/1933
MARTINEU (L'ancien Tennis)	16/3/1933
LOZANO (Le Genêt)	16/3/1933
LOPEZ	16/3/1933
Zazou B. Attou de Zouzou	16/3/1933
Vve CAMEL (Royant)	11/7/1933
OUBANIAC (des peupliers)	6/3/1934
NOUZILLE	3/10/1934
COHEN	3/10/1934
DE BARRY	15/4/1935
St Michel (Vve Barbier)	30/7/1935
Les Lilas (LASRY David)	30/7/1935
ROMAN	11/9/1935
BASSER	17/12/1936
ALIBERT Pascal	10/7/1937
H. NICOLAS	10/7/1937
SALLELES	9/2/1938
KRAUSS Georges	9/2/1938
FELIX 2 lotissements	11/2/1938
JARSAC	14/3/1939
RENAUD François	20/8/1942
PASCAL Maurice	24/2/1944
PUJAL Albert	15/1/1945
MAS Alfred	15/1/1945
BARRET Jacques	30/8/1946

CONDET Marcel	30/8/1946
WEBEL et PASTOR	30/8/1946
Foyer B.A.	13/12/1950
LANIE Louis	6/7/1951
Lotissement Nicolas	6/7/1951
LANIE Louis et Paul	22/12/1951
Jean-Mermoz	11/1/1952
ALLEGRET	15/3/1952
Morcellement MENOUIAR	
et Md Ben Mimoun	30/3/1952
BELLOT Paul	11/12/1952
ROUSSEL Germain	10/11/1953
St Paul (L. et P. Lanié)	28/1/1954
CASSES Ange et Louis	28/1/1954
Nicolas MALED	
et GARROUSTE	14/5/1954
St Auguste (M.A. Chatain)	3/8/1954
DESTOMBE André	
(Faubourg Maconnais)	30/12/1954
Ménouar et Md Mimoun	5/5/1955
OUHIBI Miloud O/Mohamed	25/8/1955
Cité PERRET 1er Projet	15/11/1955
2ème projet	24/1/56
BAREL Louis	23/7/1956
Sté Civile Immobilière	
la Gare de l'Etat	26/7/1956
SERRANO Eugène	20/9/1956
TOLET Derraz Abdelkader	9/10/1956
MORENO Gaétan et André	7/11/1956
Consorts RENAUD	
(Le Point du Jour)	17/11/1956
MARTIN Yvonne (Gambetta)	20/11/1956
COHEN Eugène (E. Etienne)	25/1/1957
Consorts GENIN (Vve Clauzel)	26/3/1957
BACHIR Bouégra Bouziane	
(Le Télégraphe)	4/2/1958
OUHIBI Miloud 2ème tranche	25/4/1958
MORENO Gaétan 2ème projet	30/7/1958
ABDELKADER O/Mohamed	1/4/1959
SERNA Antoine et fils	22/7/1959
BOLLIET Marcel	24/9/1959
GARCIA Jean -Joseph	1/10/1959
SOTO José	8/10/1959
SOLER, SANTA CRUZ	
ORTIZ, MURIEL	29/10/1959
LILOPIS François	29/12/1959
PEREZ François	17/2/1960

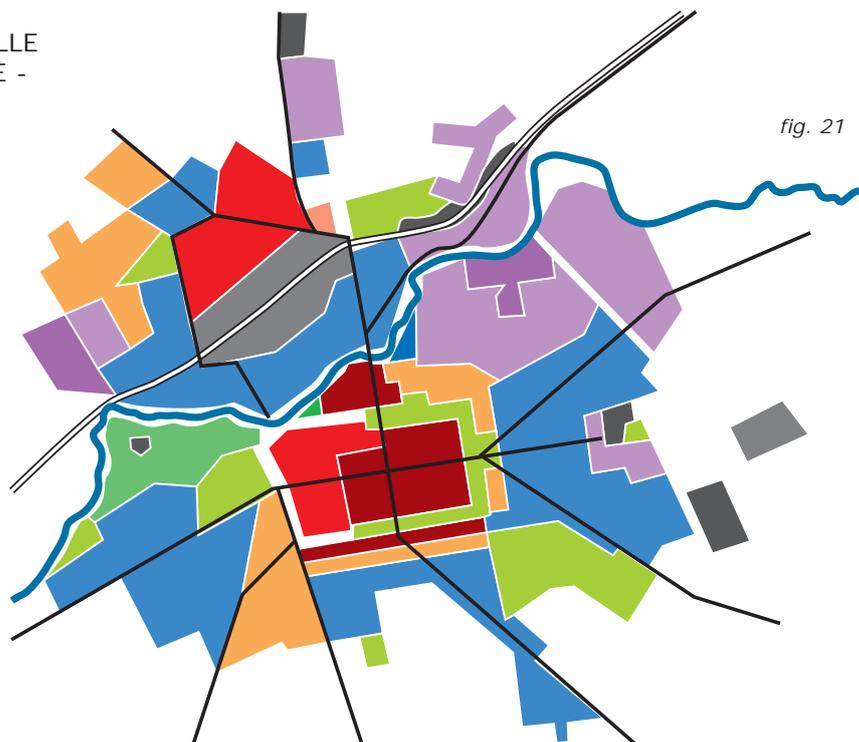


fig. 21

ZONE AGGLOMERE	■	TERRAINS MILITAIRES	■
HABITAT ORDRE CONTINU	■	ESPACES VERTS	■
HABITAT ORDRE DISCONTINU	■	CIMETIERES	■
HABITAT TRADITIONNEL	■	ZONE INDUSTRIELLE	■
BIDONVILLES	■	ZONE DES JARDINS	■

ETAT DES GRANDS ENSEMBLES DEJA REALISES

HLM Office Départemental

Maconnais : 100 logements économiques et familiaux, 100 logements type B, 100 logements million en cours de construction
Perrony : 4 blocs de 40 logements évolutifs, 84 logements individuels
Eugène Etienne, rue Crampel : 50 logements économiques et familiaux

HLM Office Municipal

Route de Mascara : 200 logements type million, 100 logements type million en cours de construction

Commune de Sidi-Bel-Abbes

Perrony : 120 logements individuels
La Fourmi : 100 logements semi-urbains, 100 logements semi-ruraux

SOFITECA

Cité Bellat : 69 logements fonctionnaires

CIA

Maconnais : 128 logements fonctionnaires
Route de Mascara (Les amandiers) : 100 logements fonctionnaires

CILOF

Avenue Fallières : 40 logements fonctionnaires, 337 logements fonctionnaires

LES CIRCULATIONS URBAINES - LES CARREFOURS - LES GRANDS AXES

Le centre de SIDI-BEL-ABBES est le croisement de deux routes nationales, la RN 13 venant d'ORAN vers EL-ARICH et la RN 7 TLEMEN-MASCARA. On distingue 2 sortes de circulations principales : l'une très importante due à l'absence d'un relief mouvementé, qui est la circulation cycliste et piétonnière (fig. 22), et l'autre automobile. La figure 23 donne les circuits principaux et la largeur des traits l'importance de ceux-ci. Un certain nombre de points critiques seront à traiter, ce sont :

A - Carrefour à aménager après un pont étroit et biais. Le tracé du CD 4 est à modifier.

B - Carrefour giratoire à prévoir au Maconnais entre le CV 12, la rue Sidi-Ferruch et une voie prévue par la commune.

C - Passage à niveau gênant considérablement le trafic. A envisager un passage souterrain sous la route

D - Passage à niveau biais sans visibilité. Ce passage est à modifier complètement. Il serait souhaitable de la supprimer, la liaison étant assurée par 9.

E - Pont Péri, débouché des glacis Nord et Ouest et arrivée de la voie 10 - Un carrefour à sens giratoire est à étudier.

F - Prévoir un rond point. Celui existant étant nettement insuffisant.

G - Carrefour à prévoir entre axe Nord-Sud et glacis Sud.

H - Seul accès actuel pour aller au quartier La Fourmi. Passage à niveau sans aucune visibilité (nombreux accidents) (piste provisoire) est à supprimer - Remplacer par n°2

Il ressort de l'aspect général des circulations que les différents quartiers ne sont pas reliés entre eux par des voies inter-quartiers ; il manque notamment les liaisons suivantes :

- 1 - Gambetta-La Fourmi
- 2 - Gambetta-La Fourmi-Zone industrielle
- 3 - Cité Sénéclauze-La Fourmi
- 4 - Cité Sénéclauze-Zone industrielle
- 5 - Desserte de la Zone industrielle
- 6 - Grande entrée ville
- 7 - Desserte principale des terrains à urbaniser Liaison Sidi-Bel-Abbès Sud-Zone industrielle
- 8 - Desserte des quartiers Sud (Thiers, Négrier, Cité Bellat) vers zone industrielle et vers Tlemcen.
- 9 - Liaison par l'Ouest des quartiers Sud et Sud-Ouest avec les quartiers Nord-Ouest et la vallée des jardins par voie 10.
- 10 - Desserte de la vallée des jardins vers centre ville.
- 11 - Desserte des ensembles récents de quartier Perret et liaison avec le Maconnais
- 12 - Liaison Maconnais-Gambetta
- 13 - Liaison par le Nord centre ville, quartier du Nord, Nord Ouest et Nord Est
- 14 - Les liaisons centre ville, Nord Ouest, sont assurées par la rue Sidi Ferruch -Deux points litigieux sont à aménager
- 15 - Les liaisons centre ville vers le Sud, Sud Ouest et Sud Est se faisant par les voies RN 7, CD 39, RN 13, CD 4
- 16 - Accès à prévoir pour la desserte du nouveau Lycée.

Les grandes liaisons Nord Sud et Est

fig. 22



CHEMINEMENTS PIETONS ET CYCLISTES

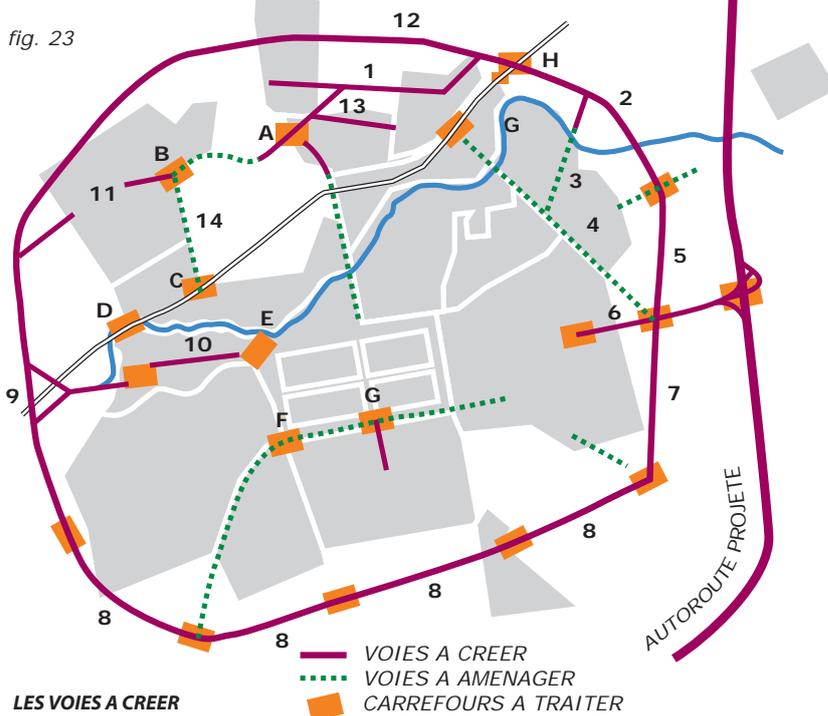
L'intensité du trait indique l'importance des cheminements aux heures de pointe

Ouest sont suffisantes et sont complétées par les voies 6 et 13 déjà citées.

Ainsi les voies étudiées, 1, 2, 5, 7, 8, 9, 11, 12 composent un deuxième circuit périphérique et assurent le bouclage général de toutes les grandes mailles du réseau routier.

Enfin, il reste le problème de l'entrée en provenance d'ORAN. Cet accès devient, en raison de la circulation, de plus en plus dense, insuffisant car la RN 13 traverse non seulement un quartier populaire mais surtout une zone où sont groupées toutes les petites industries locales. Les Services des Ponts et Chaussées ont étudié un avant projet d'autoroute ORAN-BEL-ABBES se poursuivant en RN BEL-ABBES-COLOMB-BECHAR. La nouvelle entrée de ville se fera par un piquage sur l'autoroute à l'Est de BEL-ABBES se raccordant sur le prolongement de l'axe Ouest-Est (rue E. Quinet) par 6.

fig. 23



LES VOIES A CREER

- VOIES A CREER
- ... VOIES A AMENAGER
- CARREFOURS A TRAITER

COMPTAGES

Des comptages du trafic routier ont été réalisés sur les routes nationales 7 et 13 aux abords de SIDI-BEL-ABBES, on note :

Sur la RN 7, à l'Ouest de l'agglomération le 3/11/1960 un maximum de 3118 véhicules

Le 23/10/1960 un minimum de 1288 véhicules

Sur la RN 7, à l'Est de l'agglomération le 16/11/1960 un maximum de 4780 véhicules

Le 7/11/1960 un minimum de 2662 véhicules

Sur la RN 13 au Nord de l'agglomération, venant d'ORAN

Le 3/11/1960 un maximum de 3430 véhicules

Le 16/11/1960 un minimum de 1794 véhicules.

ROLE ADMINISTRATIF

SIDI-BEL-ABBES est l'une des Sous-Préfectures du Département d'ORAN. C'est un chef lieu de canton judiciaire. Sont représentées parmi les administrations centrales, gendarmerie, enseignement secondaire, contributions directes, indirectes, diverses, enregistrement, domaines et timbre, commissariat de police, tribunal de grande instance de 2ème classe de la Cour d'Appel d'ORAN, conseil des Prud'hommes, officiers ministériels, Cadi, maison d'arrêt, prison, P et T. central, hôpital, hôpital d'hospice, centre de santé, dispensaire municipal, polyclinique, Office de travail, hydraulique et équipement rural, ponts et chaussées, travaux publics et hydraulique d'ORAN, mairie, abattoirs municipaux, bureau municipal d'hygiène, équarrissage fourrière, sapeurs pompiers.

ETAT DU DOMAINE BATI ET NON BATI

La ville s'est décentrée (fig. 24). En considérant l'agglomération fermée par un cercle de 1800m de rayon, le centre se trouverait sur les Glacis Nord. Malgré l'obstacle de l'Oued et la voie ferrée, la ville s'est nettement déplacée vers le Nord. Encore remarque-t-on que malgré le décentrement les terrains Sud sont nettement moins construits que ceux du Nord. On peut dire en conclusion que cela dénote une très mauvaise utilisation du terrain car à 70% la surface bâtie se traduit par une croûte au sol.



STATUT JURIDIQUE DES TERRAINS

La ville est pauvre en terrains communaux. Ceux qu'elle possède sont déjà occupés par des bâtiments et espaces verts d'intérêts publics. On peut en dire autant des terrains de l'Etat du Département et de l'Algérie. Par contre, les terrains militaires, comme nous l'avons déjà dit, sont très vastes à l'intérieur de l'agglomération. Afin de réaliser de grosses opérations ainsi que pour créer une zone propre à l'industrie la CADAT procède actuellement à des achats de terrains à l'Est de SIDI-BEL-ABBES.

Une zone de 100 ha environ a été prévue, 55 ha sont déjà achetés où des programmes d'habitat commencent à se réaliser, tels que "Les logements Millions" et un projet HLM de 300 logements million dont le permis de construire va être incessamment délivré.

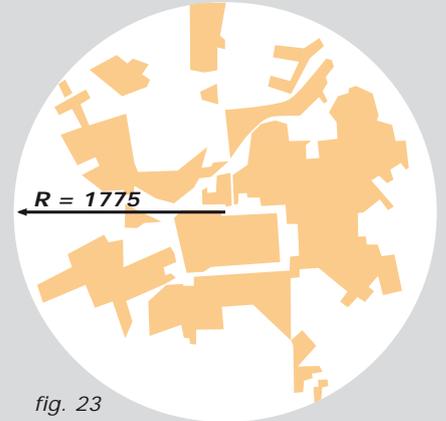


fig. 23

CONCLUSIONS PARTIELLES DU CHAPITRE PHYSIONOMIE DE LA VILLE

SIDI-BEL-ABBES est une ville récente (XIXème siècle) de création française, création artificielle justifiée ni par le passé, ni par le site, mais uniquement par des besoins militaires de conquête, donc provisoires. Rien ne la destinait à devenir une agglomération importante et pourtant régulièrement, elle n'a cessé de s'étendre. Les faubourgs ont grossi ou sont devenus des quartiers avec leur caractère particulier, tant au point de vue construction que population : résidentielle au Sud, ouvrière au Nord. Le problème du logement s'est

constamment posé malgré la construction intensive constituant ainsi le zonage de fait. Les circulations du fait de cette extension désordonnée sont devenues insuffisantes et présentent des points déficients. Le seul souci a été de préserver les liaisons des quartiers avec le centre, mais les liaisons inter-quartiers n'ont par contre jamais été prévues. Donc ces liaisons essentielles sont à prévoir. Un certain nombre de carrefours et de points critiques sont à traiter. Lors des extensions et des lotissements sans plan

directeur, la ville s'est démantelée dans tous les sens, laissant entre eux de grands vides non bâtis. Créée sous-préfecture, son rôle administratif nouveau augmente son importance, les terrains communaux et départementaux propres à la construction sont tous bâtis. Le manque de logements se fait de plus en plus sentir malgré les programmes réalisés. Une politique foncière devra être menée par la commune afin de pouvoir faire face dans les différents quartiers. L'action entreprise avec la CADAT devra être poursuivie.



ANALYSE DES FAITS HUMAINS

REPARTITION DE LA POPULATION

Dans l'arrondissement

En 1960, sur les 1 020 400 habitants du département d'ORAN, l'arrondissement de SIDI-BEL-ABBES en compte 208 514, soit le 1/5ème ; c'est le 2ème arrondissement après celui d'ORAN lequel compte 534 300 habitants. Par ordre d'importance décroissante viennent ensuite dans l'imagie d'ORAN, les arrondissements de MOSTAGANEM, TIARET, TLEMCCEN, MASCARA, SAIDA (fig. 24).

Dans le département

La répartition de la population est la suivante : ORAN 52,25%, SIDI-BEL-ABBES 20,44%, AIN-TEMOUCHENT 13%, PERREGAUX 9,38%, LE TELAGH 4,93% (fig. 25).

Dans la commune

Sa population est supérieure à celle des 29 autres communes de l'arrondissement 105 357 habitants sur 208 514 au total (fig. 26). Pour l'ensemble de l'Algérie c'est la 5ème ville après ALGER (883 879 habitants), ORAN (392 637 habitants), CONSTANTINE (223 259 habitants), BONE (164 844 habitants) (fig. 27). Sont groupés intra-muros, les 93% de la population municipale. A signaler enfin que jusque vers 1950, la population non musulmane était la plus importante et qu'entre cette date et 1960, soit en 10 ans, la population musulmane est parvenue presque au double de celle non musulmane 65 500 environ pour 34 000 non musulmans.

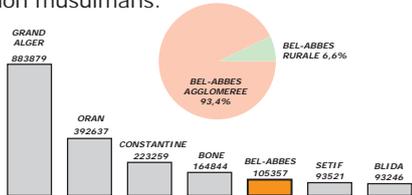


fig. 27

DANS LE DEPARTEMENT

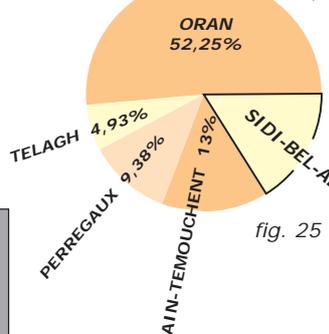


fig. 25

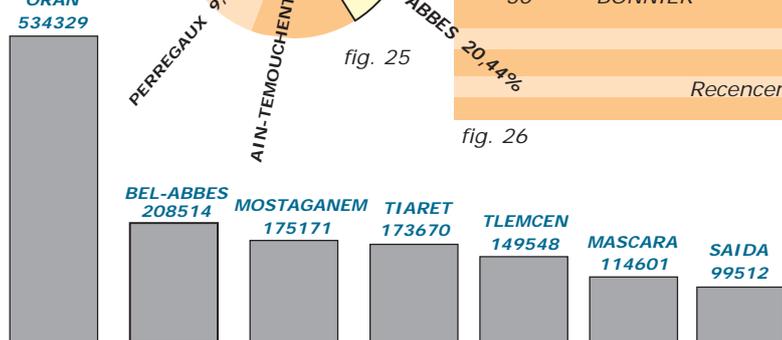
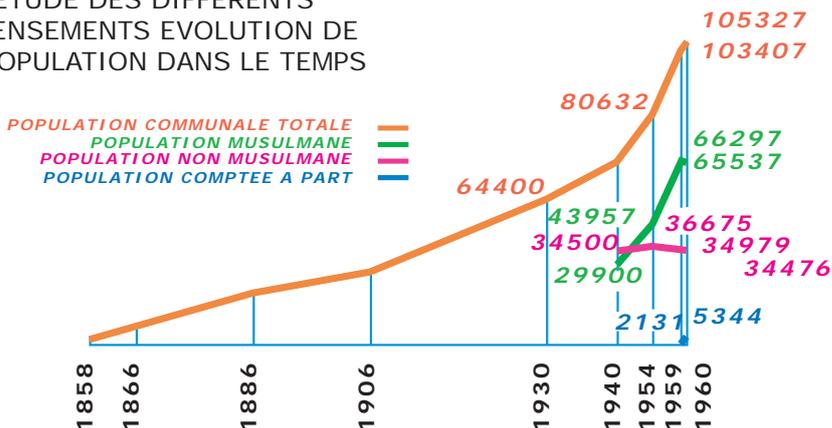


fig. 24

DANS LA REGION

ETUDE DES DIFFERENTS RECENSEMENTS EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE TEMPS



	1948	1954	1959	1960
Population musulmane	29900	43957	66297	65537
Population non musulmane	34500	36675	34979	34476
Comptée à part		2131	5344	
Total	64400	80632	103407	105357

fig. 28

REPERE	NOM DES COMMUNES	CHEF LIEU	RECENSEMENT 1959
1	SIDI-BEL-ABBES	SIDI-BEL-ABBES	103200
2	MERCIER-LACOMBE	MERCIER-LACOMBE	13533
3	OUED-IMBERT	OUED-IMBERT	6903
4	TENIRA	TENIRA	5718
5	CHANZY	CHANZY	4471
6	DESCARTES	DESCARTES	4200
7	TESSALA	TESSALA	4128
8	DETRIE	DETRIE	3930
9	BOU DJEBAA	BOU DJEBAA	3358
10	BOUKANEFIS	BOUKANEFIS	3226
11	BEDRABINE	BEDRABINE	3111
12	CHETOUANE	CHETOUANE	3100
13	LES TREMBLES	LES TREMBLES	3064
14	TASSIN	TASSIN	3000
15	PARMENTIER	PARMENTIER	2962
16	PALISSY	PALISSY	2710
17	TILMOUNI	SULLY	2620
18	MESSER	BOUTIN	2620
19	SIDI YACCOUB	SIDI YACCOUB	2385
20	LAMTAR	LAMTAR	2300
21	BAUDENS	BAUDENS	2250
22	OUED SEFIOUN	ALEXANDRE DUMAS	2093
23	SFISEF	M'CID	1905
24	SIDI-DAHO	SIDI-DAHO	1888
25	DELIGNY	DELIGNY	1721
26	PRUDON	PRUDON	1650
27	TELIOUM	BOULET	1600
28	TABIA	TABIA	1470
29	OUED MEBTOUH		1100
30	BONNIER	BONNIER	857
TOTAL			197000
Recensement population septembre 1960			208514

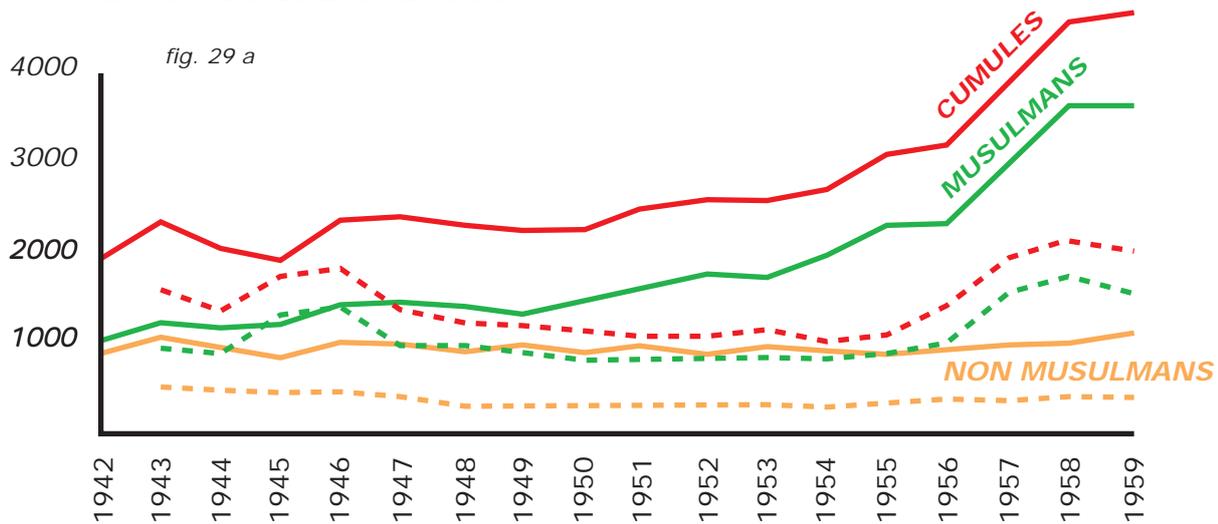
fig. 26

Jusqu'en 1948, l'accroissement de la population est presque constant. A partir de 1948, la courbe représentative montre un accroissement très important. En 1948, on peut dire que la population est pratiquement le triple de celle de 1906. En 1859, le chiffre total était de 5259, en 1959, il est de 103 407 habitants. Comparée également en 1959, la population a augmenté en 11 ans (1948 - 1949) de plus de 60% par rapport à celle de 1948 (fig. 28).

ACCROISSEMENT - NAISSANCES - DECES

Les tableaux et graphique (fig. 29 a b c) ont été dressés en fonction du dépouillement des actes d'Etat Civil. Ils permettent de constater une augmentation du chiffre des naissances et du chiffre des décès très nette à partir de 1954, 1955. C'est certainement l'indice de l'afflux des populations rurales vers les centres. Le mouvement naturel se traduit par une croissance très nette due aux excédents des naissances sur les décès.

— NAISSANCES ET
- - - DECES DE 1954 A 1959



ANNEE	NAISSANCES			DECES			MORTS NES		
	NM	M	Total	NM	M	Total	NM	M	Total
1942	846	990	1836	.	1839	1839	43	82	125
1943	1032	1219	2251	600	938	1538	42	67	109
1944	902	1146	2048	497	849	1346	28	63	91
1945	773	1152	1925	494	1287	1781	30	117	147
1946	944	1371	2315	491	1324	1815	29	97	126
1947	921	1453	2374	456	963	1419	27	74	101
1948	828	1435	2263	363	967	1330	19	83	102
1949	913	1346	2269	348	880	1228	19	83	102
1950	815	1415	2230	328	732	1060	19	81	100
1951	884	1517	2401	311	705	1016	19	75	94
1952	826	1732	2558	310	703	1013	40	85	125
1953	842	1689	2531	307	786	1093	30	82	112
1954	816	1877	2693	295	712	1007	20	100	120
1955	804	2250	3054	306	794	1100	28	121	149
1956	850	2235	3085	340	918	1258	24	134	158
1957	897	2814	3711	317	1526	1843	18	222	240
1958	906	3507	4513	358	1709	2067	27	233	260
1959	974	3557	4531	335	1650	1985	28	224	252
1960 (1 ^{er} tr.)	247	1057	1304	117	500	617	8	68	76

b Les morts-nés ne sont comptés ni dans les naissances ni dans les décès

TAUX	Natalité effective	Natalité totale	Mortinatalité	Mortalité
	$\frac{\text{Nais. vivant}}{\text{Population}} \times 1000$	$\frac{\text{Nais. vivant} + \text{morts nés}}{\text{Population}} \times 1000$	$\frac{\text{Morts nés}}{\text{Nais. vivant} + \text{morts nés}} \times 1000$	$\frac{\text{Décès}}{\text{Population}} \times 1000$
1954	33,4 ‰	34,8 ‰	42,7 ‰	12,49 ‰
1959	43,8 ‰	46,3 ‰	52,7 ‰	19,20 ‰

c

PYRAMIDE DES AGES

Chez les non musulmans, la répartition de la population par tranche d'âge est semblable à celle de l'Oranie. Cela n'appelle aucun commentaire. Par contre, chez les musulmans on constate une très forte proportion de population jeune (figs 30 et 31). C'est cette population qui va bientôt envahir le marché du travail pour les années prochaines. L'agriculture ne pouvant pas tout absorber, il faudra absolument envisager une implantation industrielle (cf chapitre Economie)

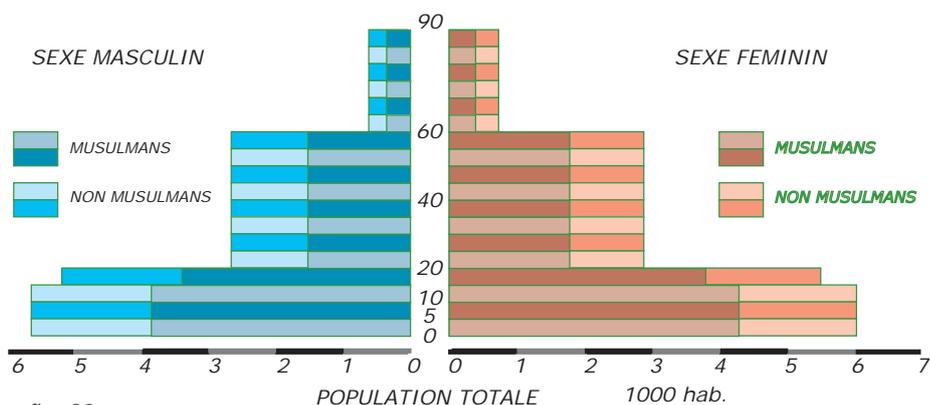


fig. 30

	AGES	14 INCLUS		20 INCLUS		60 INCLUS	
		MASCULINS	FEMININS	MASCULINS	FEMININS	MASCULINS	FEMININS
MUSULMANS	MASCULINS	11570	4070		12265		2080
	FEMININS	12950	4550		14115		2400
NON MUSULMANS	MASCULINS	7170		8830		1400	
	FEMININS	6970		9170		2060	
	AGES	0		19 INCLUS		59 INCLUS	

fig. 31

POPULATION COMMUNALE
PYRAMIDE DES AGES 1960

MIGRATIONS

En plus de cet accroissement normal bien qu'il ne soit pas admissible d'envisager que toutes les personnes nées à BEL-ABBES y restent, il est à considérer l'apport par migration soit 12000 habitants environ

suivant le recensement ci-joint effectué en 1959 par les SAS. Il n'a pas été possible de déterminer l'apport qui semble minime d'ailleurs de la population non musulmane. Cet apport important par migration est

assez exceptionnel est dû en grande partie aux derniers événements d'Algérie. Ce document a certainement été amplifié par suite des regroupements militaires.

LISTE NUMERIQUE DES REPLIES A SIDI-BEL-ABBES (par commune d'origine) 12431 Personnes 3373 Familles

COMMUNE d'ORIGINE	Nbre Fam.	NbrePers.	COMMUNE d'ORIGINE	Nbre Fam.	NbrePers.	COMMUNE d'ORIGINE	Nbre Fam.	NbrePers.
SAS d'ALEXANDRE DUMAS			BOSSUET	3	15	PERREGAUX	2	5
Qued-Sefioun	164	766	BOU HANIFIA	37	152	PONT DE L'ISSER	9	43
Sfisef	72	319	CACHEROU	1	1	RELIZANE	1	2
SAS de BONNIER			COLOMB BECHAR	11	43	REMCHI	1	2
Bonnier	114	580	DJELFA	1	1	RIO SALADO	2	7
LesTrembles	85	390	EL GADA	53	217	SAIDA	40	158
Qued-Imbert	126	551	EL GOR	1	4	SAINT LUCIEN	55	272
Tessala	184	857	FRENDIA	2	2	SAINT MAUR	39	187
Prudon	3	17	FROHA	2	10	ST DENIS DU SIG	1	3
SAS de BOUDJEBAA			FORT NATIONAL	3	11	SEBDOU	7	35
Boudjebaa	38	160	GASTON DOUMERGUE	2	7	SLISSEN	10	47
Qued-Mebtouh	202	838	SAS de BOUTIN			SFAX (TUNISIE)	1	3
Deligny	5	22	Tilmouni	59	2196	TADJEMOUT	2	11
SAS de BOULET			Messer	41	226	TAFARAOUI	89	378
Tiliouine	158	724	Boukanefis	17	84	TAMAZOURAH	1	3
Mercier-Lacombe	81	351	GERYVILLE	23	84	TAOURIRA	1	3
Baudens	27	109	GHARDAIA	1	1	TELAGH	77	323
ABDELLYS	8	39	HAMMAM BOU HADJAR	14	75	TIARET	2	10
AIN CHEURFAS	30	137	LAFERIERE	1	6	TIRMAN	32	136
AIN EL HADJAR	1	3	LAMORICIERE	34	186	TLEMCCEN	49	245
AIN FEKAN	17	90	LAVAYSSIERE	1	6	ZEGLA	2	6
AIN FRASS	1	2	MAGENTA	5	19	ZELIFA	1	3
AIN EL ARBA	1	2	MASCARA	19	83	ZEMMOHRA	1	6
AINSEFRA	7	13	MECHERAI	56	256	SAS de CHETOUANE		
AIN TELLOUT	2	4	MESSOULANE	1	3	Chetouane	6	31
AIN TEMOUCHENT	29	115	MONTAGNAC	2	3	Bedrabine	7	25
AIT YAHIA	1	6	MOSTAGANEM	2	3	Tabia	4	16
ALGER	1	2	NEDROMA	4	15	Descartes	4	12
AOUBELLIL	13	70	OGGAZ	1	9	Tassin	21	95
ASSI BOU NIF	1	3	ORAN	5	21	SAS de SIDI-YACCOUB		
ANGAD	1	6	ORLEANSVILLE	1	2	Sidi-Yacoub	47	213
AKBOU	1	4	Oued BERKECHES	374	1847	Sidi-Dahou	59	324
BEBEAU	11	50	OULED MIMOUN	32	162	Detrie	44	193
BENIAN	6	33	Oued FALETTE	1	5	Lamtar	4	19
BENNI YENNI (ALGER)	2	2	Oued SARNO	7	37	Palissy	40	158
BERROUAGHIA	1	2	Oued SEBBAH	8	42	Parmentier	31	118
BERTHELOT	17	52	Oued TARIA	2	6	SAS de TENEZERA		
			OUIZERT	1	3	Chanzy	15	77
			PALIKAO	1	4	Tenira	26	94

REPARTITION GENERALE

D'une manière générale l'on peut dire que la population est répartie en 2 zones de surfaces sensiblement équivalentes mais de densités fortement différentes. Une zone Nord comprenant 78847 habitants dont 77,3% de musulmans, une zone Sud de 19118 habitants dont 86% de non musulmans (fig. 32). la figure 33 montre les tendances d'accroissement entre 1948 et 1954 par quartier et la figure 34 entre 1954 et 1960. De ces figures il ressort que les quartiers N.O et N.E. à prédominance musulmane se densifient le plus. Ces quartiers étant arrivés à saturation, d'autres se sont créés plus au Nord et Nord Ouest (Cité La Fourmi et Pérony) à caractère traditionnel (opérations Castors ou type semi-ruraux) tandis que ceux plus à l'Est se sont développés à près de 75%. Un seul quartier neuf au Sud à prédominance non musulmane (reflux des habitants du centre, abandon du centre vers un résidentiel calme).

REPARTITION DE LA POPULATION AGGLOMEREES ET DENSITE PAR HECTARES en 1960

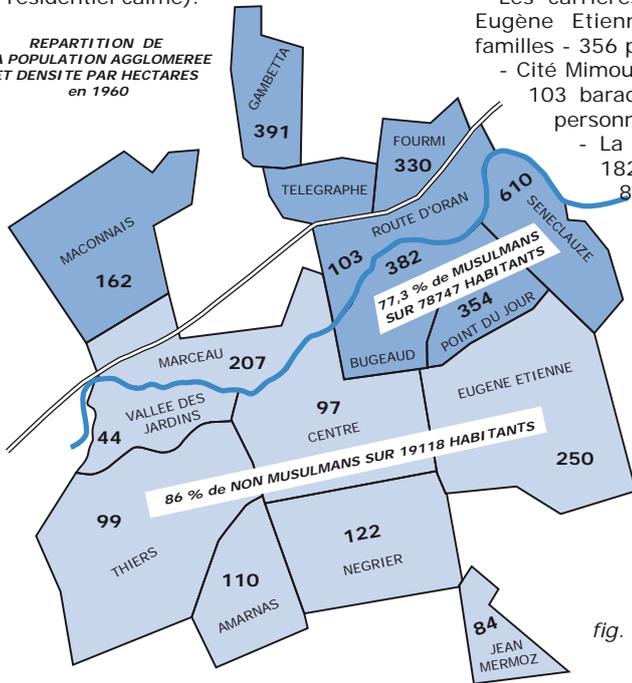


fig. 32

DENSITES PAR QUARTIERS

La figure 32 donne les différentes densités par quartiers. (Cette figure confirme ce que nous avons déjà étudié). Par suite des migrations précédemment étudiées les densités des quartiers se sont profondément modifiées. Ce phénomène est lié à la guerre d'Algérie. Toutes les populations certes ne repartiront pas vers leurs terres mais l'apport sera grandement freiné. Dans l'immédiat, le surpeuplement critique dans les logements (cf tableau fig. 35) et l'impossibilité d'achat ou de location d'un grand nombre de ces familles donnent naissances aux bidonvilles.

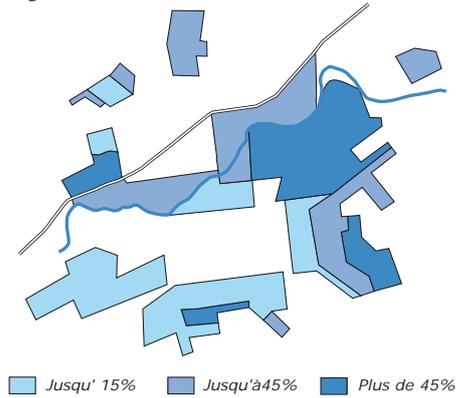
LES BIDONVILLES

Ils sont implantés un peu partout dans l'agglomération à proximité des quartiers musulmans (fig. 27). Ce sont :

- Le garage Cerdan - Faubourg Eugène Etienne - face à l'école - 85 baraques - 116 familles - 480 personnes
 - Les carrières Berragouas - Faubourg Eugène Etienne - 90 baraques - 90 familles - 356 personnes.
 - Cité Mimoun - Faubourg Sénéclauze - 103 baraques - 103 familles - 508 personnes.
 - La Fourmi ou route d'Oran - 182 baraques - 208 familles - 883 personnes.
 - Au Faubourg Bugeaud - 174 baraques - 174 familles - 620 personnes.
 - Au Point du Jour - 16 baraques - 16 familles - 78 personnes.
- et enfin les bidonvilles de peu d'importance répartis dans le reste de l'agglomération : 75 baraques - 75 familles - 373 personnes, soit au total 725 constructions en baraques, 782 familles, 3300 personnes.

ACCROISSEMENT PAR QUARTIER DE LA POPULATION DE 1948 à 1954

fig. 33



ACCROISSEMENT PAR QUARTIER DE LA POPULATION DE 1954 à 1960

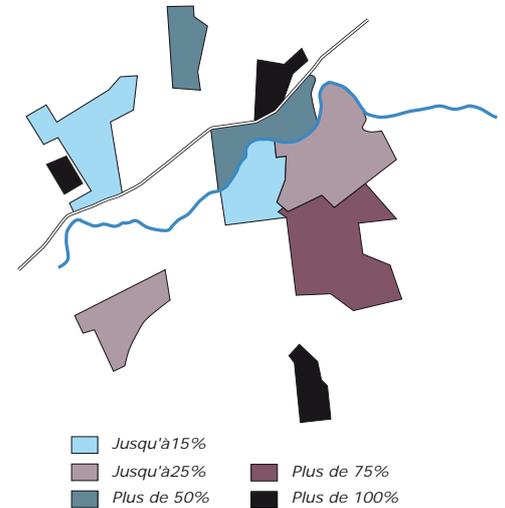


fig. 34

LA POPULATION ACTIVE

ACTIVITES	Musulmans	Non Musulmans	Total
Activités agricoles et annexes	2430	2576	5006
Industries primaires	102	295	397
Industrie de transformation	2567	7340	9907
Transports	970	3714	4684
Commerce	5139	4821	9960
Professions libérales/administratives	2055	5264	7319
Indépendants	11104	1304	12408
Activité inconnue	200	212	412
Sans activité	3315	3043	6358
	27882	28569	56451 ⁽¹⁾

(1) Population municipale seulement d'après le recensement de 1948. Il n'a pas été possible d'établir la répartition de la population suivant l'activité dont elle vit pour ces dernières années puisque celle-ci a triplé depuis 1948, mais ce tableau fait apparaître les activités

principales qui seront étudiées au chapitre 5 : activités agricoles, activités artisanales de transformation, activités commerciales, activités administratives. On peut dire qu'à l'heure actuelle aucune activité nouvelle importante a pris le pas sur celles-ci.(1) Population municipale



CONCLUSIONS PARTIELLES DU CHAPITRE ANALYSE DES FAITS HUMAINS

D'une façon générale, de l'étude sommaire entreprise, il ressort que :

1 - Tous les quartiers N., N.E. et N.O. sont surpeuplés alors que les quartiers Sud sont sous peuplés

2 - Les principaux îlots à rénover sont
a - La plus grande partie du quartier Bugeaud (densité 382 habitants/ha)

b - Le point du jour (densité 354 habitants/ha) lotissement situé entre les quartiers Bugeaud et Sénéclauze`
c - Le quartier Sénéclauze (densité 610 habitants /ha)

d - Gambetta (en partie - densité 391 habitants/ha)

3 - Qu'il faut entreprendre une politique d'achat de terrains afin d'intensifier les opérations de résorption de bidonvilles. Le premier terrain en cours d'achat à Gambetta susceptible de recevoir 150 logements sommaires est une tentative louable mais qui devra être suivie de bien d'autres. Les principaux bidonvilles à traiter sont à Eugène Etienne, Sénéclauze et la vallée des jardins. Cela

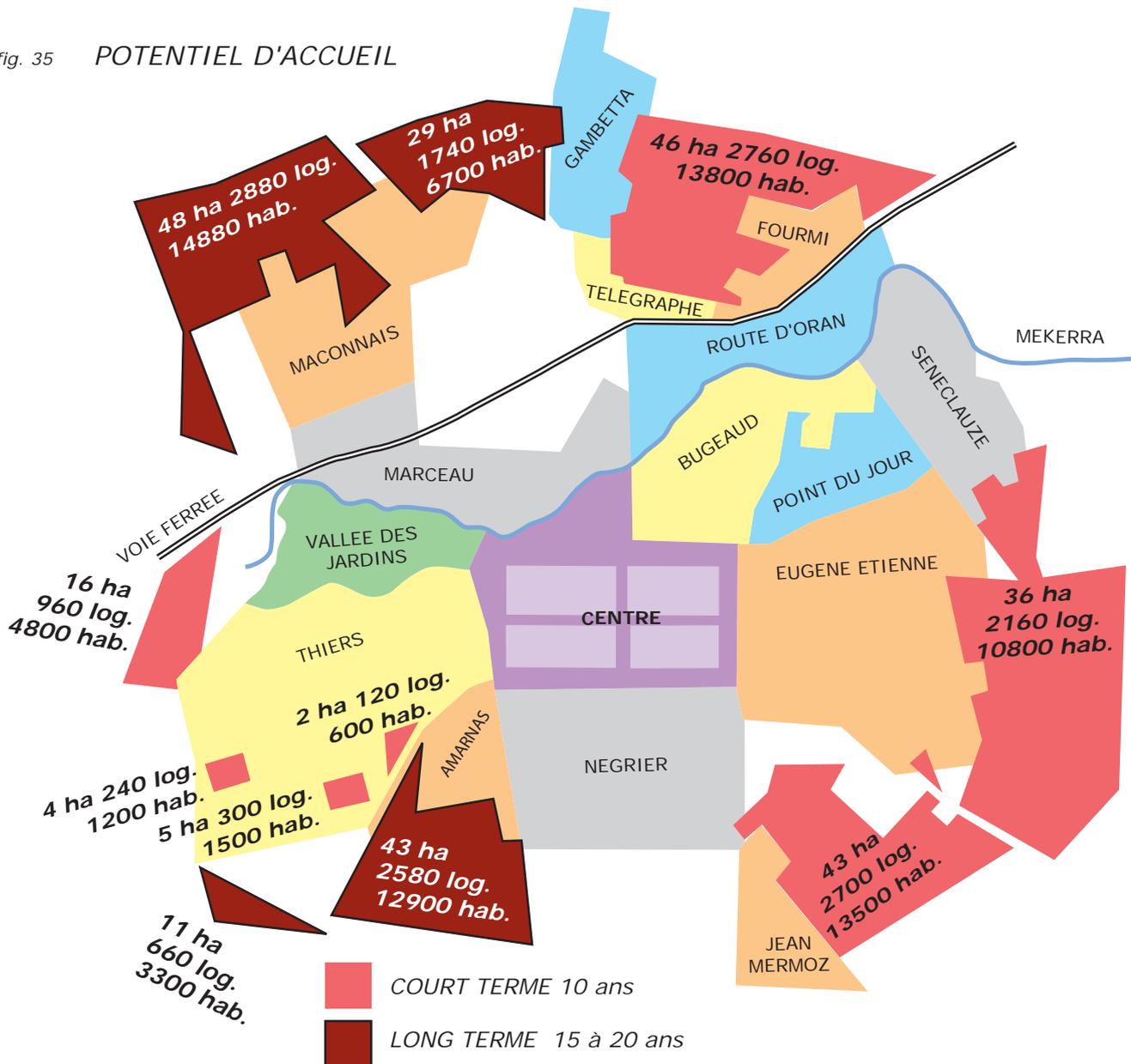
suppose un programme de recasement à prévoir pour un minimum de 500 familles, soit une superficie à réserver pour cette destination de 4 ha environ.

PREVISIONS DEMOGRAPHIQUES POUR 1975

Compte tenu des possibilités d'extensions définies aux chapitres 1 et 2, afin de vérifier la potentialité des zones susceptibles d'être incluses dans le futur périmètre d'agglomération il a été dressé une carte des potentiels d'accueil (fig. 35). Ces potentiels définissent les possibilités à court terme et à long terme. Dans ce calcul il n'a pas été tenu compte des possibilités d'accueil dans les quartiers bâtis. En effet, ces potentiels ne pourront être définis que par des études de détail ou lors d'enquête de rénovation. La carte fait apparaître très nettement les disproportions de densités entre quartiers il y aura forcément des mouvements de population lors des rénovations, tendant à réduire les

possibilités nouvelles d'accueil dans les quartiers existants. Au total, le potentiel d'accueil s'élève à 100000 habitants, 20000 logements répartis sur les 333 ha considérés dont 62000 à court terme et 39000 habitants à long terme. Le périmètre d'agglomération qui est ainsi esquissé, englobant toutes les zones possibles d'extensions semble bien suffisant. On peut estimer que d'ici 1975 le taux d'accroissement restant constant et compte tenu d'un apport par migrations toujours aussi élevés la population atteindra 190000 habitants (hypothèse forte). En supposant un apport par migration ralenti, la population pourrait atteindre 145000 habitants (hypothèse faible). On peut conclure que le périmètre fixé reste toujours valable dans les deux hypothèses. En ce qui concerne la population totale suivant l'activité économique dont elle vit seule une enquête sociodémographique pourra donner la structure économique actuelle.

fig. 35 POTENTIEL D'ACCUEIL



LES EQUIPEMENTS

SERVICES PUBLICS

Administrations

Se référer au chapitre "Rôle administratif"
Pratiquement tous les services administratifs public sont groupés dans le centre. Les quartiers par contre sont complètement dépourvus de services publics. Le commissariat central est situé dans le centre. La ville est divisée en 4 arrondissements. Le 1er au faubourg Thiers, le 2ème au faubourg Bugeaud, le 3ème à la Mairie, le 4ème au faubourg Marceau. Postes et Télécommunications ont leur poste central au centre ville. Elles n'ont qu'un poste auxiliaire situé au faubourg Bugeaud.

LES BESOINS EN CLASSES NOUVELLES (Inspection Académique d'Oran)

ENSEIGNEMENT DU 1er DEGRE
27 classes (à répartir dans les différents quartiers)

ENSEIGNEMENT DU SECONDE DEGRE
Collège Leclerc : 2 classes
Collège de Jeunes Filles : 3 classes

PROJETS EN COURS D'ETUDES (Inspection Académique d'Oran)

21 Jean Macé
G 8 classes
F 6 classes
Réalisées au 1/11/61
22 La Fontaine
G 4 classes
F 4 classes
Préfabriquées prévues au 1/10/62
12 classes
Préfabriquées à 2 niveaux ultérieures

1 Lycée Laperrine
G 22 classes Octobre 1961
6 Terrain réservé pour le nouveau lycée de jeunes filles

Centre d'apprentissage garçons
Recasement des sections techniques du Collège Moderne de Jeunes Filles, à l'étude
Agrandissement des sections techniques du Lycée Laperrine
Aménagement et surélévation de classes du centre d'apprentissage féminin
Création d'un collège d'enseignement technique de garçons (préparation au baccalauréat technique)

PROGRAMME GENERAL DES ETUDES

Sections techniques

Tournage, ajustage, fraisage, forge, serrurerie, chaudronnerie, plomberie-sanitaire, électricité, froid, mécanique automobile. menuiserie-ébénisterie

Instruction générale

Lettres, mathématiques, sciences, dessin industriel, dessin d'art, technologie, schéma électrique, éducation physique.

PROGRAMME GENERAL D'EQUIPEMENT

Etudes et administration

1 salle professeur, 2 bibliothèques, 15 salles de classe, 1 salle projection (amphithéâtre) 8 bureaux administration

Internat (pour 250 élèves)

réfectoire, 3 à 4 dortoirs, services généraux

Ateliers

superficie 4000 m2

Terrain de sport

superficie 1ha environ

A signaler que les quartiers du Maconnais, de la route d'Oran, Jean Mermoz et la partie Ouest du Faubourg Thiers sont dépourvus d'équipement scolaire ainsi que les deux extensions récentes au Sud Est de la ville.

Scolarisations

ECOLE LIBRE	3 dont l'Ecole de Sonis du second degré		
ECOLE MATERNELLES	A Thiers	7 classes	
	B Paul Bert	5	
	C Eugène Etienne	4	
	D Mangin	10	
	E La Fontaine Romaine	3	
	F Gaston Julia	7	
	G Bugeaud	10	
ENSEIGNEMENTS DU 1ER DEGRE	sexe	Nbre classes	Nbre d'Elèves
1 Claude Bernard	G	10	409
	F	10	436
2 Berthelot	G	4	100
	F	5	142
3 Douar Amarnas	Mixte	2	68
4 Victor Hugo	G	9	313
5 Paul Bert	F	11	428
6 Voltaire	G	17	725
7 Carnot	F	13	444
8 Eugène Etienne	G	16	760
	F	12	540
9 J.J. Rousseau	G	4	163
	F	3	121
10 Louis Lumière	G	9	442
	F	5	344
11 Paul Langevin	G	12	584
	F	12	581
12 Molière	G	12	538
	F	12	528
13 Turgot	G	20	783
14 Ibn Khaldoun	F	19	844
15 Avicenne	G	20	808
16 Marceau	G	13	466
	F	13	415
17 Sévigné	F	6	218
18 Gambetta	G	14	599
	F	12	526
19 Pasteur	G	9	354
	F	8	354
20 Gaston Julia	G	15	598
	F	14	579
Total / sexe			7642 6500
Total Enfants scolarisés			14142
ENSEIGNEMENTS 2ème DEGRE			
1 Lycée Laperrine	G	25	
2 Collège Leclerc	G	23	
3 Collège de Jeunes Filles	F	32	
Total Classes		80	
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE			
1 Lycée Laperrine	G	5	
2 Collège de Jeunes Filles	F	2	
3 Centre d'apprentissage	G	9	
	F	6	
4 Ecole d'Agriculture			
Total Enseignements du 1er degré			14220
Total Enseignements du second degré			3090
Total Enseignement Technique			628

...LES EQUIPEMENTS

SANTE - EQUIPEMENT SANITAIRE

La ville comprend :

1 Hôpital-Hospice situé au Sud Ouest de la ville sur un ancien espace planté appelé "Bois de Boulogne". Il est avec celui du Telagh le seul de la région. Leur administration est commune. Il compte 1041 lits dont 88 lits concernant l'hospice-vieillard et incurables. En 1961 on a admis 22161 malades et 111 à l'hospice soit 22272 personnes y compris ceux qui étaient en Janvier 1961. Les sorties, soit par décès, soit normales, ont été de 21371 et 28 hospices, soit 21399 sorties.

Un projet de bâtiment chirurgical de 420 lits et une surélévation de l'hospice pouvant contenir 75 lits en plus va être prochainement proposé en commission d'aménagement. Ce projet se situe dans l'enceinte même de l'hôpital actuel. Il pourra suffire pour les besoins futurs en tablant sur 6,4 lits pour 1000 habitants, car on disposera à ce moment là de $953 + 420 = 1373$ lits hôpital et $88 = 75 = 163$ lits hospice.

1 Hôpital Militaire Régional.

1 centre de Santé créé en 1955. Il reçoit les indigents les plus gravement atteints qui sont déjà triés par les dispensaires. Il comprend plusieurs services dirigés

STATISTIQUES 1961

	Consultants	Soins	Piqures	TOTAL
Médecine générale	2885		7778	10663
Chirurgie	1472	3110	933	5515
ORL	790		1289	2079
Ophthalmologie	1976	2217		4193
Soins dentaires	2369	2215		4584
Prénatal et Gynécologie	744		1413	2157
Nourrissons	2208			2208
Infantiles	7984		7075	15067

chacun par un médecin spécialiste en la matière, le tout sous la responsabilité d'un médecin responsable du centre. Médecine générale, chirurgie, ORL, soins dentaires, service ophtalmologique, radiologie, médecine infantile, consultations prénatales, gynécologie, services nourrissons. Il sert également du centre antituberculeux. Il n'existe pas

d'hôpital psychiatrique dans la région. Les malades, après consultation, sont envoyés à ORAN.

A cet équipement il faut ajouter encore : 1 dispensaire, 1 polyclinique, 12 dentistes, 3 cliniques, 36 docteurs, 1 service ambulancier installé à la mairie avec 2 ambulanciers en permanence le jour et la nuit.

LES CULTES

Les différents cultes sont représentés

CATHOLIQUES : 4 paroisses, 1 au centre, 1 au faubourg Maconnais, 1 au faubourg Marceau, 1 au mamelon faubourg Eugène Etienne. Communauté de Religieuses.

PROTESTANTS : 1 église réformée

MUSULMANS : 1 mosquée au faubourg Bugeaud

ISRAELITES : 4 lieux de réunions, Synagogue Sananès, Synagogue Lavori, Temple des Docks, Alliance israélite.

Approximativement, on compte à SIDI-BEL-ABBES : 65000 musulmans, 29800 catholiques, 4500 israélites et 150 à 200 protestants.

LES SPORTS

SIDI-BEL-ABBES est une ville très sportive. Les différents clubs :

- Club aéronautique de Bel-Abbés, route de Mascara sur un terrain d'aviation militaire
- 2 clubs de boule
- 1 club cycliste
- L'éperon club hippique bel-abbésien
- Judo escrime club
- Moto club bel-abbésien
- Tennis club bel-abbésien, 5 courts de Tennis

Puis 8 clubs domnisports parmi lesquels le SPORTING CLUB BEL-ABBESIEN porte-fanion du football amateur algérien depuis de nombreuses années et dont la réputation est étendue dans toute l'Afrique du Nord et certaines provinces de Métropole. Le football est le sport le plus populaire de la cité, il est pratiqué sur 2 stades l'un communal de 6ha sans équipement sportif, l'autre privé de 1ha 30, équipé, où ont lieu les grandes compétitions sportives du club de la ville

LES CIMETIERES

Il existe 3 cimetières à SIDI-BEL-ABBES. Le cimetière musulman devenu insuffisant vient d'être agrandi : sa superficie actuelle de 3 ha 15 reste quand même insuffisant. Son extension n'est plus possible. De même, les cimetières européens et israélites se sont étendus au maximum. Ils sont totalement encerclés par les constructions du faubourg Bugeaud.

	Superficie actuelle	Superficie nécessaire en 59	Superficie à prévoir en 75
Européens	5 ha 40	11 ha	15 ha
Musulmans	4 ha 70	13 ha	28 ha
Israélites	1 ha 42	3 ha 50	5 ha

le SCBA. Ils sont situés au Sud et sur un stade réservé aux écoles, situé au centre de formation professionnelle où on trouve également un terrain de volley-ball de basket et de handball.

L'association sportive de SIDI-BEL-ABBES possède un stade de basket et de Volley. Le lycée Leclerc : basket, volley, hand ball Le Lycée Laperrine et l'école libre de Sonis : 1 piste de sport.

Il n'existe qu'une seule piscine située dans le jardin public. Elle est municipale et nettement insuffisante dans cette cité au climat très chaud.

L'équipement est à prévoir par quartiers composé de préférence de terrains omnisports.

LOISIRS

La ville possède un théâtre municipal, cinémas. Les cafés-bars sont très nombreux. Les distractions restent quand même assez rares. Il n'y a aucun pôle d'attraction touristique, on compte 10 restaurants et 7 hôtels surtout fréquentés par les militaires et les représentants de commerce de passage.



...LES EQUIPEMENTS



LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

EAU

La ville de SIDI-BEL-ABBES est alimentée en eau potable par la nappe souterraine de SIDI-BEL-ABBES et par la source de l'AIN-MEKAREG.

L'eau de la nappe est pompée derrière l'école de l'Agriculture à 5 km environ au Sud Ouest de l'agglomération. Son débit maximum est de 85 l/s du fait de nombreux pompages réalisés pour l'irrigation des jardins.

La source de l'AIN-MEKAREG, distante de 32km dans la commune de Chanzy permet une alimentation par gravitation. En décembre 1911 la ville obtint la concession des 6/10 de la source de l'AIN-MEKAREG, sans que le volume d'eau dépasse 70 l/s ce qui représente environ 6000 m3 en 24 heures.

7350 m3 au total, en saison pluvieuse, nous avons un effort possible maximum de 13350 m3.

La consommation journalière des CFA et des services militaires dépasse 2200 m3. Celle des services publics, écoles, bornes fontaines, etc, atteint 2200 m3 par jour. On peut évaluer le volume d'eau journalier alloué aux abonnés à 9000 m3 pour 105000 habitants, soit 86 litres/s par habitants, alors que la consommation normale est de 150 l/s et ce, en temps de pluie, où le débit de la source est assuré constant et celui de la nappe en plein rendement.

En période de sécheresse, le débit de la source tombe parfois à 100 l/s et celui revenant à la ville est de 60 l/s, soit 5200 m3/s, quant à la nappe ses eaux baissent jusqu'à n'atteindre que 40 cm de profondeur ; le débit n'arrive alors qu'à 40 l/s, soit 3460 m3/s. Au total 8700 m3 maximum. En otant l'eau allouée aux différents services, l'alimentation en eau de la population devient dérisoire. Si les écoles publiques n'utilisent pas d'eau, il faut compter tous les besoins en eau qu'apportent les grandes chaleurs. Aussi assiste-t'on à SIDI-BEL-ABBES au rationnement de l'eau qui n'est distribuée qu'à certaines heures de la journée aussi bien pour la population que pour les différents services et ce pendant une période allant parfois de la mi-mai jusqu'à la mi-octobre de chaque année.

D'autre part M ROHNER, chimiste physicien du service de l'Hydraulique de Bimmandreis/Alger, dans une étude faite en 1961 sur la qualité des eaux de SIDI-BEL-ABBES a conclu :

EAUX DE CHANZY

30° d'hydrotimétrie, légère tendance entartrante, s'altèrent à l'exposition à l'air demande une stérilisation très bonne à la consommation.

EAUX DE LA NAPPE

Très mauvaise qualité chimique, impropre aux usages domestiques, teneur en hydrate, dangereuse surtout pour l'alimentation des enfants, enfants, 140° d'hydrotimétrie, très entartrante.

MELANGE

Eau de qualité très moyenne gardant un pouvoir entartrant assez poussé, allant de 65 à 72° d'hydrotimétrie.

L'insuffisance des eaux de consommation et leurs qualités est un problème très urgent. La source de l'AIN MEKAREG

pourrait fournir la totalité de son débit sans gêner l'irrigation des terres de CHANZY. Les Ponts et Chaussées ont déjà fait l'étude d'une nouvelle canalisation pouvant amener un débit double depuis la source jusqu'aux réservoirs. Lors de l'installation de la conduite existante, le projet avait été conçu pour une population de 40000 habitants. On pensait alors que la ville avait atteint son extension maximum. La réalisation du projet de la nouvelle conduite devrait être envisagée au plus tôt.

La ville possède 2 réservoirs de mélange et de reprise de 2500 m3 chacun. L'eau est ensuite pompée de là vers 3 autres réservoirs de 3000 m3 chacun, situés au lieu dit "Le Télégraphe". La construction du dernier d'entre eux vient d'être terminée récemment ainsi que sa mise en service. Ces 5 réservoirs sont groupés au même lieu. Le réseau de distribution vient d'être refait entièrement, les travaux sont terminés. Il a été étudié en prévision des extensions futures. Ci-joint, une copie du rapport annexé à une note de M. l'ingénieur en chef de la Circonscription d'ORAN TLEMCEM en date du 20 Janvier 61.

" La ville de SIDI-BEL-ABBES est alimentée en partie par l'AIN MEKAREG (70litre/seconde) en partie par une station de pompage (90 ltre/seconde) dans la nappe des alluvions près de la ville. Le présent rapport rend compte des résultats de l'étude entreprise sur ces eaux"

COMPOSITION ET POTABILITE CHIMIQUE

	Ca	Mg	Na	CO ³	Cl	SO ⁴	D ₁ H	R.S.
mg/litre	171	51	56	174	284	52		947
d ₁	43	21	12	29	40	5	64	

dont on peut tirer la répartition hypothétique suivante :

CO³CA 290 mg/litre

SO⁴CA 73 mg/litre

CL2CA 92 mg/litre

CL2MG 200 mg/litre

CLNA 295 mg/litre

Cette eau, de minéralisation moyenne, de dureté notable et de faciès *chloruré alcalin* et *alcalino terreux*, bonne au goût (G = 45°), sera sans action au point de vue physiologique (S = 28°) pour une consommation de 2,5 l/jour, légèrement active à partir de 5 l/jour et active à raison de 7,5 l/jour

MATIERES ORGANIQUES

Le tableau suivant illustré par le diagramme carré montre que ces eaux se situent dans les normes tolérées par l'organisme humain ; toutefois les teneurs en NO³ sont un peu élevées en ce qui concerne les nourrissons.

NO ³	NO ²	NH ⁴	Matières organiques
Mg/litre 24	0,0098	0,348	0,314

La demande de Chlore s'élève à 0,3 mg/l de chlore actif.

EQUILIBRE CARBONIQUE

Le tableau suivant rend compte des valeurs commandant l'équilibre des carbonates

Eau Brute			Eau après test marbre		
t°	ph	Alcalinité en mg/l de CaO	t°	ph	Alcalinité en mg/l de CaO
16°5	7,75	173	20°	7,4	145
Point A du graphique			Point B du graphique		
Après examétaphosphate			Eau prélevée en ville		
t°	ph	Alcalinité en mg/l de CaO	t°	ph	Alcalinité en mg/l de CaO
20°	7,55	169	18°	7,9	175
Point C du graphique			Point D du graphique		

Ces eaux sont nettement entartrantes comme l'indiquent le test marbre et le diagramme HALLOPEAU et sont susceptibles de déposer 46 mg/l de CO³CA.

Un traitement à l'examétaphosphate, au taux de 3 mg/l stabilise cette eau puisque après le test marbre ses caractéristiques sont les suivantes (voir tableau). La précipitation de CO³CA n'est plus que de 6 mg/l. Une teneur en O² dissous de 6 mg/l indique une saturation de 70 %. Les caractéristiques de l'eau, prélevée en ville, à la BRASSERIE DE PARIS, sont les suivantes (voir tableau).

Cette eau présente un caractère un peu plus entartrant que celui constaté au réservoir de mélange.

CONCLUSIONS

- L'eau de l'AIN-MEKAREG est de bonne qualité chimique. Son caractère légèrement agressif au captage peut se corriger par une légère aération. Cependant son adduction actuelle, par l'aération importante qu'elle fait subir à l'eau, à son arrivée dans les divers réservoirs, risque de la rendre entartrante. Cette eau nécessite avant distribution une stérilisation

- L'eau du forage est de mauvaise qualité chimique, sa dureté la rend impropre aux usages domestiques, sa teneur en nitrate la rend dangereuse principalement pour l'alimentation des enfants en bas-âge. De plus son caractère entartrant risque de provoquer un entarfrage plus ou moins rapide des canalisations. Le mélange des deux eaux qui a pour résultat de détériorer la qualité de des eaux de l'AIN-MEKAREG et d'améliorer légèrement celle des eaux du forage, donne toutefois une eau de qualité moyenne, mais les risques d'entarfrage demeurent certains. L'utilisation des sources de CHANZY par prélèvement jusqu'ici réservé aux irrigations semble être souhaitable. Dans cette éventualité, il y aurait lieu d'assurer la stérilisation des eaux de la source. D'autre part s'il était impossible d'assurer l'arrivée dans les réservoirs en orifice noyé, un traitement à l'hexamétaphosphate serait à envisager pour la protection du réseau de distribution.

...LES EQUIPEMENTS

LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

LES EGOUTS

Le réseau d'assainissement date de 1936. Il fut créé pour une population de 50000 habitants aux besoins de laquelle il correspondait. Le système est unitaire. L'exutoire se déverse dans un champ d'épandage à 5km au Nord de la ville ; un trop plein se déverse dans le lit de l'Oued MEKERRA. La ville compte actuellement plus d 100000 habitants et le réseau est à reprendre surtout si l'on tient compte de l'importance de l'accroissement démographique de SIDI-BEL-ABBES. L'insuffisance d'absorption du champ d'épandage, les eaux usées stagnantes dans l'Oued en temps de sécheresse, créent un problème important qui va s'amplifiant. Les mauvaises odeurs permanentes, été comme hiver, sont très nettement perçues sur la route d'ORAN, à la sortie de la ville sur 5 à 6 km (fig. 36). Une étude est en cours au Service de l'Equipement rural et hydraulique avec station d'épuration pour les eaux usées mais sa réalisation serait très coûteuse. On note 115 km de conduite existante en bon état. Un problème se pose : certains nouveaux quartiers ont leurs conduites à un niveau plus bas que les conduites existantes. Le projet primitif n'ayant pas tenu compte de telles extensions.

GAZ

La ville est dotée d'un réseau de distribution de gaz de ville. Une bonne partie de l'agglomération est déjà desservie. Un seul gazomètre suffit actuellement de réserve de gaz. Il est alimenté par un feeder de diamètre 50 venant d'ORAN. Il est projeté un branchement sur le gazoduc ARZEW-ORAN pour l'alimentation en gaz naturel du Sahara.

ELECTRICITE

La ville est dotée d'un réseau de Il n'y a pas d'usine électrique à SIDI-BEL-ABBES. L'alimentation est faite à partir d'ORAN. Un nouveau poste électrique 60/30/5,5KV vient d'être installé AU Nord de SIDI-BEL-ABBES. Il donne à la ville toutes les possibilités d'utilisation actuelles et futures, tant au point de vue éclairage que des besoins industriels de toutes catégories. Aucun problème pour l'avenir

TELECOMMUNICATIONS

SIDI-BEL-ABBES est un centre de Groupement Téléphonique comprenant les arrondissements de SIDI-BEL-ABBES et du TELAGH. Le nombre d'abonnés est d'environ 3000 dont 2200 pour l'agglomération elle-même. Le réseau est établi en toile d'araignée, la desserte est possible dans toutes les directions, et d'une façon générale, tous les quartiers possèdent le téléphone. Le plus grand nombre d'abonnés se situe dans le centre - ville, lieu des affaires. Il n'existe pas de bureau de poste dans les quartiers.

ENTRETIEN

Le service de nettoyage assure quotidiennement l'enlèvement des ordures. Ces dernières sont transportées à la décharge publique située à 5 km au Sud. Les rues sont balayées régulièrement, l'entretien des égouts et bouches d'égout assuré. Le Bureau Municipal d'Hygiène procède au désherbage des rives de l'Oued MEKERRA, à la désinfection par différents produits des lieux insalubres, à la saisie des marchandises impropres à la consommation, à la saisie et au brélage des tas de fumier et ordures recouvrant les terrains vagues non clôturés.

ORDURES MENAGERES

En 1960, le tonnage des ordures ménagères a été de 40898 tonnes. Il a été de 55361 en 1961. Il suit approximativement l'évolution de la population de la ville. Les ordures ménagères sont déposées dans un champ privé au Sud Est de la ville sur la route de Mascara près du champ d'aviation. Ce terrain doit être



fig. 36

abandonné. Le même propriétaire du terrain vient d'acheter un autre terrain sur la route de Deligny, derrière le cimetière où les ordures seront déposées. Cela a fait l'objet d'une enquête commodo-incommodo. Elles ne subissent aucun traitement, la fermentation se fait à l'air libre dans le temps. Elles sont ensuite vendues aux agriculteurs et viticulteurs. Un projet d'usine de traitement des ordures ménagères par incinération artificielle a déjà été proposé à la ville mais sa réalisation s'élève au moins à 3000000 de NF. La municipalité est loin de pouvoir financer ce projet. Des crédits pourraient être obtenus auprès des caisses d'association d'agriculteurs et surtout viticulteurs qui sont les principaux intéressés. La gérance pourrait être exercée par la municipalité.

CONCLUSIONS PARTIELLES

EQUIPEMENTS

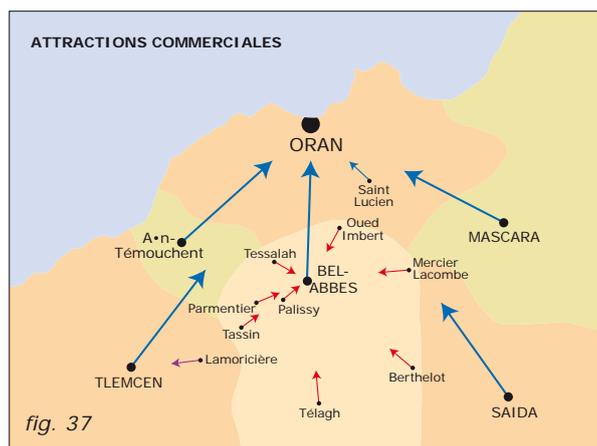
Tous les équipements administratifs ou publics étant groupés dans le centre le plan directeur devra prévoir un ensemble de terrains à réserver dans chaque quartier afin de permettre l'installation de services divers tels que cabines téléphoniques, marchés, bureaux d'Etat Civil, etc... Il en est de même de l'équipement scolaire et sportif. En ce qui concerne les cimetières, si la surface réservée en ce moment pour le cimetière musulman est admissible, il faut prévoir à l'extérieur du périmètre d'agglomération des nouveaux terrains d'une superficie totale d'environ 30 ha pour les cimetières chrétien, israélite et musulman.

RESEAUX DIVERS

Le réseau de distribution eau est neuf entièrement reconstruit depuis les années 1959-1960 et 1961. Le maillage permet de raccorder toutes les extensions

prévisibles mais par contre les ressources ne permettent qu'une alimentation pour 60000 habitants. Celle-ci étant de 105000 la distribution pose déjà de nombreux problèmes. Pendant la saison chaude l'alimentation est coupée pendant plusieurs heures afin de maintenir un niveau correct dans les réservoirs. A plus forte raison, nous avons vu que la population pouvait atteindre en hypothèse forte 190000 habitants d'ici 1975, l'alimentation à très brève échéance sera impossible. En effet, il faudrait à raison de 150 l par habitant obtenir 30000 m3 jour - 350 l/seconde. Ce problème est le **problème n°1** à résoudre pour la ville. Il est urgent d'entreprendre une étude extrêmement approfondie afin de rechercher toutes les possibilités d'alimentation en eau potable. Le réseau égouts date de 1936. Les raccordements des nouvelles installations sont délicates. En certains quartiers des différences de cotes rendent tout raccordement presque impossible. De gros travaux seront nécessaires à brève échéance pour assainir correctement la cité. Un second réseau devra être étudié pouvant le cas échéant être raccordé au précédent par station de relevage. Le champ d'épandage à l'air libre pour l'immédiat ne pourra être maintenu car il est saturé. Il faut rechercher un autre terrain pour l'immédiat mais il semble qu'une station d'épuration importante sera indispensable ensuite. Les ordures ménagères sont également épanchées sur un terrain à proximité de la cité Là aussi il faudra faire un choix pour un traitement mais avant toute solution définitive il serait souhaitable de prévoir une nouvelle décharge un peu plus loin. Aucun problème pour l'avenir immédiat en ce qui concerne les réseaux de télécommunications, électricité et gaz.

ECONOMIE



ACTIVITES

La figure 37 indique les attractions commerciales montrant le rayonnement dans la région d'ORAN et de SIDI-BEL-ABBES

L'ELEVAGE

Pour l'ensemble de l'arrondissement, le dénombrement effectué en 1960 a donné

Espèce chevaline	2320
Espèce mulassière	3168
asine	2868
bovine	4823
ovine	65885
caprine	11788
porcine	3611
Animaux de basse cour	51802

Les docks en 1954



COMMERCE LOCAL

Le commerce local est florissant, il ne faut pas oublier que c'est une ville de garnison. La légion étrangère qui occupe la moitié du centre ville y contribue beaucoup.

Parmi les différentes activités on note :

3 compagnies d'assurances et 23 agents, 18 avocats, 3 avoués, 11 banques, 25 boulangeries, 15 bouchers, 88 bars cafés et brasseries, 16 magasins de chaussures, 7 cinémas, 19 courtiers en vins, 3 épiciers en gros, 42 épicerie de détail, 20 fruitiers, 16 marchands de grains et farines, 6 imprimeurs, 5 journaux, 5 minotiers et meuniers, 30 magasins de nouveautés, 10 patisseries, 15 magasins de produits tropicaux, 26 représentants de commerce et de fabrique, 18 débits de tabac, 15 magasins de tissus, 14 négociants en vin en gros, 7 débits en vin, 33 viticulteurs agricoles.

Recettes	12 065 939, 32 NF
Dépenses	12 065 580, 99 NF
Ressources par impôts	5 892 514, 63 NF
Ressources par subvention	2 946 592, 39 NF
Les dépenses d'urbanisme sur les différents articles qui nécessitent un fond communal	
	1 911 000, 00 NF

Les crédits qui ont été affectés et ceux qui seraient nécessaires pour poursuivre l'équipement de la Cité

a) affectés "Adduction d'eau	8 000 000, 00 NF
b) nécessaires	2 000 000, 00 NF

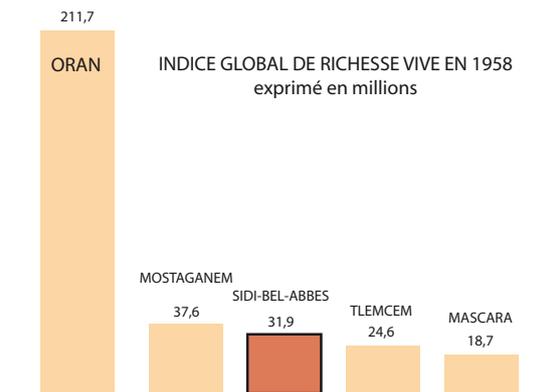
On peut dire que SIDI-BEL-ABBES est une ville riche. La figure 38 donne l'indice global de richesse en 1958. L'objet de l'enquête est de donner un aperçu économique de la ville considérée et d'esquisser les incidences de l'aspect économique sur le plan directeur d'urbanisme. Pour une étude approfondie des possibilités économiques

dans la région, nous renvoyons à l'étude du développement économique de l'Ouest algérien réalisée par la SEDIA

INDUSTRIES

SIDI-BEL-ABBES n'est pas un centre industriel. La seule industrie existante est celle dérivée de l'agriculture et du maraîchage (minoterie, fabrication de pâtes alimentaires, confiserie, 3 conserveries, œnologie, distillerie liquoriste, distillerie agricole et industrielle, fabrique d'emballages, entrepôts, docks et magasins généraux libres. On trouve également une fabrique de fromage. Les entreprises travaillant les métaux à SIDI-BEL-ABBES ont leur activité orientée vers la réparation des machines agricoles et automobiles, leurs méthodes sont artisanales ; à ce titre SIDI-BEL-ABBES occupe la 2e place après ORAN. Il existe 2 briqueteries à SIDI-BEL-ABBES. La production en briques et en tuiles est de 10000 à 12000 tonnes et 2 exploitations de carrières et une fabrique de chaux au total il y a 24 entreprises générales de maçonnerie ou travaux publics, 4 de menuiserie et charpentes, 3 de peinture, 4 d'électricité et 3 de plomberie chauffage.

fig. 38



LE BUDGET DE LA COMMUNE (exercice 1962 - Prévisions)



LES TRANSPORTS

CFA

SIDI-BEL-ABBES est un centre ferroviaire. Ses ateliers de réparations sont avec ceux de PERREGAUX, les seuls dans la région oranaise (700 ouvriers à SIDI-BEL-ABBES). Sa gare est une des principales haltes sur la ligne ORAN-MAROC.

ROUTE

Située au croisement de deux routes nationales très empruntées, ORAN-COLOMB-BECHAR et MASCARA-TLEMCEM-MAROC. C'est un carrefour important. Le trafic marchandise sur la route ORAN-SIDI-BEL-ABBES surpasse nettement celui de la voie ferrée. En 1959, le tonnage transporté a été de 1150000T. de marchandises. Sur les routes TLEMCEM-SIDI-BEL-ABBES-MASCARA, il est réduit environ au 1/3 quant à celui de la route menant au TELAGH, s'il est encore peu important, il ne cesse de s'accroître ; cette voie étant la plus directe pour la liaison ORAN-LE SUD. Le trafic voyageur est difficile à comparer entre le chemin de fer et les transports routiers, ces derniers ne tenant pas de comptages du fait de nombreuses haltes entre les agglomérations. On peut affirmer néanmoins que le trafic voyageurs routiers est plus important que celui par chemin de fer. Au point de vue liaisons secondaires, c'est une tête de ligne vers AIN-TEMOUCHENT, ARZEW, BÉDEAU, via TELAGH, BONNIER, BOSSUET, BOU-HANIFIA, CHANZY, DETRIE, GASTON DOUMERGUE, HAMMAM BOU HADJAR, LE TELAGH via TIRMAN, MASCARA, MERCIER LACOMBE, ORAN, OUED IMBERT, OUED MEBTOUK, St DENIS DU SIG, TENIRAT, TLEMCEM, ZEGLA. Elle se trouve sur la ligne ORAN-SAIDA.

...ECONOMIE

AGRICULTURE

L'activité prépondérante de la ville est basée sur l'agriculture, c'est le point de convergence économique de tout la plaine du même nom, de ses abords ainsi que du plateau du TELAGH lui-même. De la même façon tous les centres de l'intérieur convergent vers ORAN. Les terres cultivables couvrent les 72,5 % environ des terres de l'arrondissement. On ne compte que 3,86 % de terres improductives et 8,07 % sont couvertes de forêts. Les principales cultures dans l'arrondissement sont les céréales 40 % puis la vigne 20 %. Les légumes secs fourrages artificiels cultures industrielles et maraîchères n'occupent pas les 3 % des terres cultivables. Les plantations d'arbres fruitiers n'atteignent pas le 1 %. Les melons et pastèques sont cultivés dans des champs labourés et non en cultures maraîchères. La production est de 6000 quintaux.

L'olivier est l'arbre le plus cultivé. On compte 29417 oliviers sur 54 ha 38. Leur production moyenne est de 15 Kg par olivier.

Les légumes secs sont très peu cultivés. Leur production est négligeable.

A signaler que la commune est propriétaire de nombreuses fermes dans la région.

SIDI-BEL-ABBES de la région oranaise est de toutes les villes de l'intérieur la plus riche, elle vient après ORAN et MOSTAGANEM qui sont 2 grands ports de commerce. Pourtant son rôle est essentiellement agricole. Son industrie très peu importante est basée sur l'agriculture, réparation des machines agricoles et tracteurs et sur ses ateliers

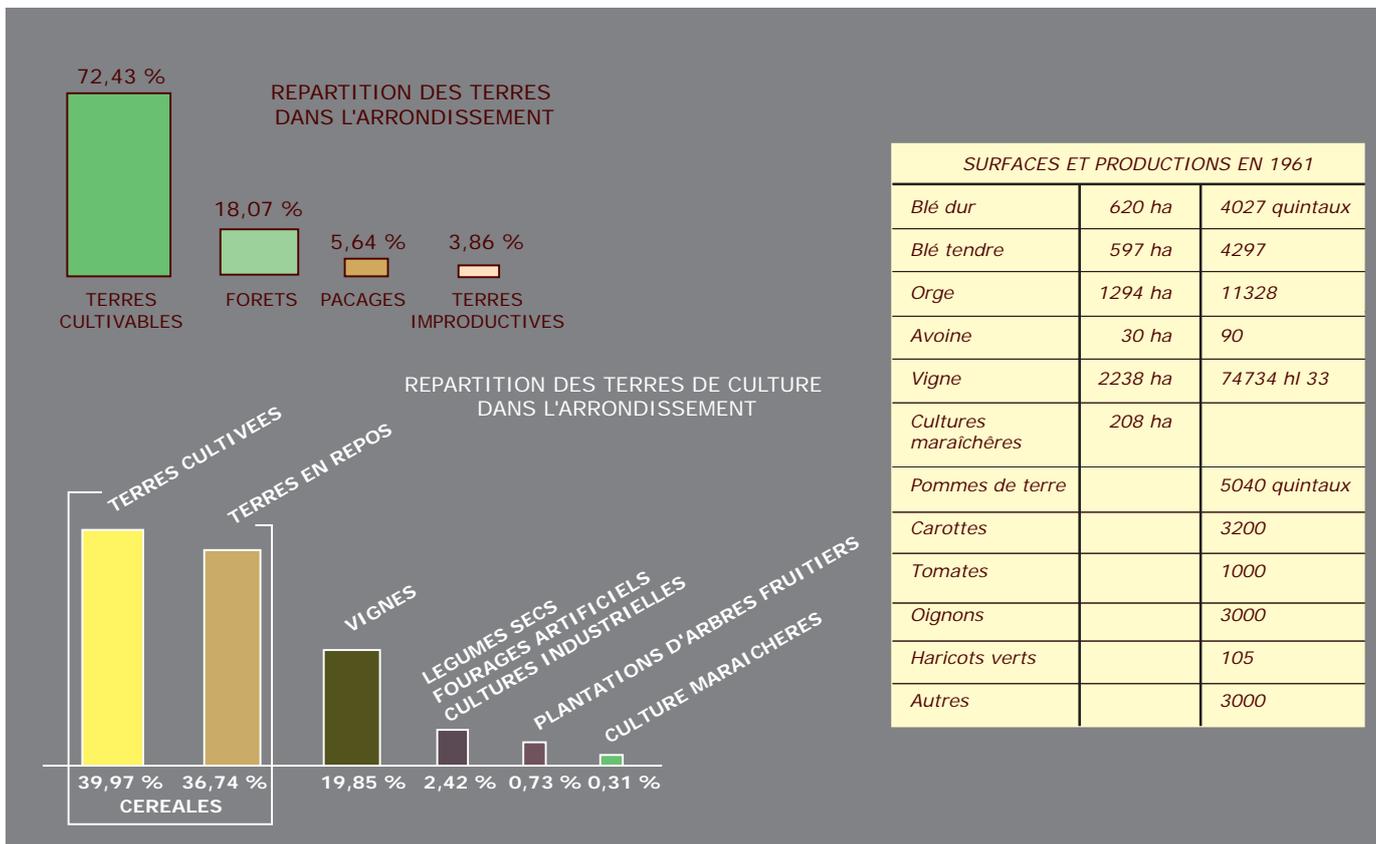
de réparation CFA.

La vocation agricole de la région ne s'est dégagée qu'à la longue, laborieusement et souvent douloureusement, grâce à l'arrivée de Français audacieux et d'Espagnols opiniâtres. La mise en valeur ne s'est d'ailleurs pas faite de façon continue, elle a connu différentes périodes, et maintenant même semble devoir absorber une phase nouvelle marquée essentiellement par l'indispensable passage de l'exploitation à la culture intensive.

LES CEREALES

Dès leur établissement sur les rives de la Mékerra, les agriculteurs français ont, bien entendu, semé des céréales ; mais ils ont aussi entrepris la recherche de productions plus rémunératrices. Tabac, coton, garance, lin à fibres, murier devaient également les décevoir et force leur fût de revenir au blé, à l'olivier, et à la vigne, spéculations traditionnelles des pays méditerranéens. La culture des céréales demeurant malgré tous leurs efforts leur principale source de revenus, ils se sont employés à son amélioration. Très vite, leur façon de travailler a atteint un degré de perfection resté inégalé en Algérie. L'irrégularité des précipitations étant le principal obstacle à l'obtention continue de récoltes normales, les colons de SIDI-BEL-ABBES, guidés par l'expérience espagnole avaient tôt fait d'adopter l'assolement biennal comportant une année de jachère travaillée. Ils avaient découvert la technique dits des préparés baptisée "dryfarming" par les américains. Au début du siècle plus de cinquante ans après l'implantation de la colonisation la culture

du blé tendre, dont elle s'était faite une spécialité avait procuré une certaine aisance à la plaine de la Mékerra. En 1918, beaucoup de colons, parmi les plus âgés, n'accordaient encore leur confiance qu'au blé et blâmaient leurs fils de vouloir planter de la vigne. Dès ce moment pourtant, la faillite des céréales se trouvait annoncée dans notre pays, incapable, en raison des caprices de son climat, d'opposer à ses concurrents une production suffisamment abondante et régulière pour être bon marché. Pour apprécier la rentabilité des céréales, point n'est besoin de se reporter aux statistiques de 1920. Celles de ces dernières années suffisent, et les chiffres ne manquent pas d'éloquence. Depuis quinze ans les rendements moyens ont été, en culture européenne, c'est-à-dire dans les meilleures conditions techniques de 8 à 9 qx/ha en orge et en blé dur, de 7 à 8 qx/ha, en blé tendre et en avoine. Pendant le même temps le prix de revient de la culture d'un hectare de blé a pu être estimé, salaire de l'exploitant non compris, à 7,5 qx/ha, dans la plaine de la Mékerra. Le rapprochement entre les rendements et le coût converti en blé fait apparaître que la culture du blé tendre est déficitaire une année une année sur quatre, à SIDI-BEL-ABBES et une année sur deux au TELAGH. Que cette relation entre bonnes et mauvaises années ne fasse pas illusion. N'oublions pas que dans notre estimation du coût, le salaire de l'exploitant n'a pas été compris. combien de quintaux de blé faut-il pour assurer le minimum vital d'une famille ? Combien faut-il semer d'hectares pour réaliser, bon an mal an, une telle marge bénéficiaire ? Toute la question est là.



...ECONOMIE

LA VIGNE

A son maximum d'extension en 1934, le vignoble de la région de SIDI-BEL-ABBES a compté environ 40000 hectares. Faute de soins et par le vieillissement, il n'en avait plus que 32000 à la fin de la guerre 39-45. Grâce à des reconstitutions massives, il tend à retrouver son potentiel de 1939. En 1955 malgré une reconstitution active, le vignoble n'a pas encore retrouvé son extension d'avant guerre, et ne compte que 37000 ha en production. Son développement date surtout de la période qui a suivi la première guerre mondiale où son rôle, extrêmement important du point de vue économique et surtout social, est encore de tout premier plan. Freinant l'exode des

agriculteurs européens las de l'insécurité, due au caractère aléatoire des récoltes de céréales, distribuant une masse considérable de salaires, fournissant à la région, comme à l'Algérie un excellent article d'exportation, la vigne a permis la stabilisation de la colonisation rurale. En ajoutant à la culture des céréales, sous la dépendance étroite de la pluviométrie de l'année, la vigne dont les racines puisent l'humidité en profondeur et utilisant ainsi les réserves du sol, l'agriculteur a pris une assurance contre la sécheresse. Cette même sécheresse rendant par l'économie des traitements anticryptogamiques, la culture de la vigne peu coûteuse assure la rentabilité de celle-ci même lorsque, ce

qui n'est pas rare dans le Bel-Abbés, les rendements ne dépassent pas 20 hectolitres à l'hectare. En arrêtant l'extension du vignoble, l'application du Statut Viticole a privé les céréaliculteurs les plus besogneux des avantages de cette culture d'appoint. Elle a, de plus, efficacement contribué à en faire la spéculation principale sinon unique de quelques domaines privilégiés. Ceux-ci se trouvant gardés, provisoirement, du risque de surproduction et de mévente, ont pu consacrer tous leurs soins et leurs capitaux au vignoble ; l'accroître par des achats, en améliorer la productivité par des transferts de terres médiocres en terres riches.

A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EQUILIBRE

Aujourd'hui encore, céréaliculture et viticulture fournissent le plus clair des ressources agricoles. L'avenir pourtant est chargé de menaces au moment où la diminution du prix de l'orge porte un nouveau coup à l'économie des exploitations céréalicoles. Que faire pour remplacer les céréales, qui, aujourd'hui encore, avec 175000 ha semés et 100000 ha de jachère, occupent les neuf-dixième des superficies labourables ? Que faire surtout pour remplacer 50000 ha d'orge, semés dans les terres les plus maigres et les moins arrosées ou en seconde paille ? Pour les heureux possesseurs d'un vignoble d'appoint comme pour les autres, le retour à l'assolement biennal jachère-blé s'impose

souvent sans pourtant résoudre le problème. Panacés autrefois et encore aujourd'hui, solution technique préférée des agronomes, la jachère travaillée paraît économiquement condamnée. Le total des frais de deux années de culture, pour peu que l'on fasse intervenir la valeur locative des terres est difficilement couvert compte tenu de nos rendements, par une seule récolte de blé. Par ailleurs dans un pays en voie de surpeuplement pourrions-nous admettre que la terre se repose un an sur deux ? La culture de la betterave dans le périmètre de collecte de la sucrerie de MERCIER LACOMBE, mais ce périmètre est étendu, nous donne un premier élément de solution. Le blé vient mieux derrière

betteraves à grand écartement, que sur préparés ; en troisième sole une légumineuse vivrière ou fourragère. Un emploi plus judicieux des engrais, un meilleur choix des semences et des façons culturales, mieux adaptées, offrent une autre façon de combattre les difficultés permanentes que la crise de l'orge ne fait que souligner. Tout n'a pas été dit en ce qui concerne l'utilisation des engrais, l'enfouissement des chaumes, le travail du sol. Tout n'a pas été dit et surtout il reste beaucoup de recherches à faire. Enfin une autre solution existe et beaucoup la connaissent qui ont dû à l'élevage de pouvoir rembourser leurs crédits de campagne des dernières années

LES POSSIBILITES DE L'ELEVAGE

Avant la guerre, SIDI-BEL-ABBES exportait en moyenne 150000 moutons par an à destination de la Métropole. Mais la région de SIDI-BEL-ABBES, à l'exception de la zone Sud, n'élevait pas d'ovins. Les conditions de vente à MARSEILLE, après un acheminement jusqu'au port d'embarquement et un voyage en mer également meurtriers, étaient telles que seuls quelques spécialistes pouvaient se livrer au commerce des moutons. Achetant les animaux dans le Sud au moment où le manque de nourriture fait tomber les prix, ils les revendaient dans la Métropole quelquefois à perte, il fallait des prix singulièrement bas à l'achat pour leur assurer des bénéfices, et à de tels prix, l'agriculteur du Nord n'était pas producteur. Au cours de la guerre 39-45

cependant, cette situation devait changer. Le marché intérieur, absorbant la totalité de la production, assurait des prix avantageux ; les agriculteurs se firent éleveurs, mais ceci à la manière des pasteurs arabes. Alors que dans la culture des céréales, ils s'ingénient à produire malgré la nature, en matière d'élevage, ils s'en remettent à sa discrétion. Les troupeaux vivent, se multiplient ou disparaissent au gré du vent et de la pluie. Or, même conçu de cette manière, l'élevage s'est révélé rémunérateur. Dès lors il n'est pas chimérique de fonder de grands espoirs sur un élevage développé avec le souci de perfection technique, qui a fait le succès de la culture du blé. L'abandon des céréales dans les zones les plus déshéritées, la constitution des

réserves fourragères à partir de plantes peu exigeantes, une meilleure utilisation des aliments existants la sélection des sujets, la lutte contre les maladies doivent permettre de faire tout aussi bien dans ce domaine et, cette fois, sans crainte de concurrence. Les plantes fourragères supportant nos sécheresses estivales, manquent dit-on. Mais ne pouvons-nous pas faire du fourrage d'avoine ou de seigle, et certaines années, utiliser la végétation spontanée à SIDI-BEL-ABBES même, la station départementale du Service de l'Expérimentation s'est orientée vers l'étude des plantes fourragères de culture ou de parcours, et se trouve en mesure de fournir de précieuses indications aussi bien aux éleveurs qu'aux céréaliculteurs.



La campagne autour de Sidi-Bel-Abbes en 1961

...ECONOMIE

BESOINS D'EQUIPEMENT

La production de viande doit être le principal objectif de l'élevage. Mais la production de lait peut être envisagée également. Dans les deux cas, la région de SIDI-BEL-ABBES a besoin de s'équiper pour le traitement de ces denrées éminemment périssables. Si elle ne manque pas de silos à grains, ni de cuves à vin, par contre elle attend toujours le centre d'abatage moderne et l'entrepôt frigorifique, qui lui permettraient de traiter et de conserver sa "récolte" de

viande. L'initiative de la Société des Caves de Roquefort, venue en 1949, créer à MERCIER LACOMBE, une fromagerie, confirme notre foi dans l'élevage ovin. Les essais entrepris depuis au CETA d'AIN-TIDDES permettent d'affirmer qu'il est possible de traire nos brebis et de faire de leur lait un fromage rappelant le Roquefort. Ces essais entrepris ont surtout permis de vérifier que le lait est parfaitement réalisable, pour peu que l'éleveur soit assuré d'un

débouché rémunérateur. La sécurité du débouché peut être donnée par la faculté de transformer sur place ces produits, de les conserver ou de les transporter rapidement. Le transport par avion sur MARSEILLE, PARIS ou NICE; de carcasses d'agneaux abattus à AIN-OUSSERAH, s'est révélé profitable pour l'éleveur audacieux l'ayant organisé. Pourquoi, SIDI-BEL-ABBES n'expédierait-elle pas dans les mêmes conditions, ses viandes de choix ?

LE ROLE DE LA VILLE

Quel est donc le rôle de la ville de SIDI-BEL-ABBES dans le patient ajustement de la production agricole des terres qui l'entourent aux dures conditions du milieu, et aux non moins dures conditions du marché ? A aucun moment de son histoire les agriculteurs ont été en majorité à SIDI-BEL-ABBES. En 1953 tous les exploitants et ouvriers agricoles réunis, viticulteurs, céréaliculteurs, éleveurs et petits maraichers, représentent à peine 5 % de la population de la ville. Et pourtant, il est de notoriété publique que l'agriculture est à SIDI-BEL-ABBES le principal support de l'économie urbaine. "Quand la culture va, tout va", disent les commerçants et ils ont raison. La région agricole de SIDI-BEL-ABBES qui déborde largement les limites de l'arrondissement portant son nom, travaille pour son chef lieu et inversement toute l'activité de la ville est au service de l'agriculture. Il n'est que de parcourir la ville qui s'honore d'être le berceau de la légion. Exception faite des bâtiments militaires, quels en sont les édifices les plus marquants ? Les docks silos de la Coopérative des céréales et l'Ecole Régionale d'Agriculture. Au nombre de neuf, toutes les banques, même celles

qui par leur raison sociale ou les activités traditionnelles de leur siège paraissent avoir une vocation non agricole, ont ici pour principaux clients des agriculteurs. Toutes les entreprises industrielles sont ordonnées à l'agriculture. Il n'est d'ateliers ne travaillant pour l'agriculture. Il n'est d'industries ne traitant des produits agricoles. Représentants de machines agricoles, d'engrais, de produits divers... Laboratoires d'analyse et officine de courtiers étalent leurs enseignes et se disputent les locaux commerciaux du centre de la ville. Associations Professionnelles Agricoles puissantes et centralisées, Stations expérimentales, groupement réunissant 40 ingénieurs agricoles, Centre d'Etudes Techniques Agricoles, autant d'autres manifestations d'une incontestable priorité d'intérêt et de préoccupations. En réalité il est peu d'exemple d'une symbiose plus complète entre ville et campagne. Une nette prise de conscience de cette interdépendance d'intérêts est la condition première d'une action féconde sur le plan municipal. Elle est facilitée à SIDI-BEL-ABBES par le fait que la ville elle-même est propriétaires de fermes. Pour répondre à sa mission la Ville de SIDI-BEL-ABBES doit améliorer et parfois

créer les équipements indispensables à la réception et à la transformation des produits agricoles et tout particulièrement des productions animales. Elle doit prendre des mesures pour mieux assurer sa fonction de marché et sa fonction de centre expéditeur. Bien desservie par la route et le rail, elle se doit d'avoir un aéroport répondant à ses possibilités de transit et d'exportation. Elle doit enfin non seulement, accroître ses moyens matériels de traitement des récoltes (réception, transformation, distribution) mais aussi participer à leur préparation en étant davantage et mieux le centre de formation et d'information des agriculteurs.

Néanmoins, hormis le problème que pose l'insuffisance d'eau, la cité devrait pouvoir remplir un rôle industriel plus important. En effet, sa distance à la cote, l'importance de sa main d'oeuvre jeune, sa position privilégiée possédant même un aéroport militaire qui pourrait être aménagé et servir également à l'aviation civile. Bientôt son énergie en gaz naturel du Sahara, ses possibilités en électricité, en font une cité presque complètement équipée et apte à jouer un grand rôle dans l'économie régionale.

Ecole d'Agriculture

Hippodrome

Hôpital

Sonis

CONCLUSIONS PARTIELLES DU CHAPITRE ECONOMIE

Faire des pronostics sur les possibilités d'industrialisation de SIDI-BEL-ABBES est hasardeux et hors de notre propos. Cet aspect est à traiter dans le contexte de la région au stade supérieur de l'aménagement du territoire. Pour l'instant, les points d'attraction industrielle dans le département sont ORAN et ARZEW. Au moment du démarrage du complexe d'ARZEW, il risque de se produire un mouvement d'une certaine partie de population vers ce centre mais il faudra très vite faire une étude approfondie sur les possibilités d'emploi pour la plus grande partie de la population restante et de l'y fixer. Un rush vers Arzew serait néfaste. Il serait souhaitable également

de faire une enquête sur le niveau de vie et les consommations des populations.

Afin de pouvoir répondre aux demandes futures, une zone industrielle suffisante devra donc être prévue au plan. L'achat d'une partie de ces terrains constituera une réserve foncière en réduisant les risques de spéculation. De toute façon il faudra absolument tenir compte des possibilités d'infrastructure qu'offre la ville de SIDI-BEL-ABBES, à savoir :

- Le raccordement à une voie ferrée normale
- Le raccordement à un réseau routier convenable
- Le raccordement possible aux sources d'énergie : électricité et gaz naturel.

CONCLUSIONS GENERALES

Revoir les conclusions partielles déjà exposées en fin des chapitres précédents.

LES FAITS PHYSIQUES

- SITUATION

La position de SIDI-BEL-ABBES à 83 km d'ORAN sur la route ORAN-COLOMB BECHAR et sur la route intérieure parallèle à la mer MAROC-TLEMCEM-MASCARA à mi-chemin entre ces deux derniers centres en fait un centre très attractif. La ville est à la fois un carrefour et un gîte d'étape. C'est la 2e du département et la 5e d'Algérie après ALGER-ORAN-CONSTANTINE et BONE.

- RELIEF

Le site est pratiquement plan au centre d'une plaine alluvionnaire. Les différences de niveaux sont peu importantes ; elles varient de + 470 à +490 m au-dessus du niveau de la mer, en pentes régulières. Les seuls obstacles de franchissement sont créés par l'Oued MEKERRA qui traverse l'agglomération et la voie ferrée

- CLIMAT

De type continental chaud en été, froid en hiver (Les températures oscillent entre 8j et 44j). Il n'a pas d'incidence importante sur l'habitat. Il n'apparaît pas qu'une orientation préférentielle soit imposable. Les constructeurs devront veiller à la ventilation des pièces pour éviter l'accumulation d'air chaud. On se protégera du soleil par auvent, brise soleil, loggia, etc...

GEOLOGIE

Le sol ne pose aucun problème pour la construction. Les abords de l'Oued et certaines zones reconnues comme inondables et une zone dans le faubourg Eugène Etienne constituée de marnes glissantes sont à éviter.

ELEMENTS HISTORIQUES

- FAIT HISTORIQUE

La création de la ville a été décidée et réalisée voici 120 ans à des fins militaires. Il fallait consolider un gîte d'étape d'utilité indiscutable sur la piste reliant ORAN au SUD. Rien à ce moment ne permettait de prévoir son développement actuel. C'est une ville sans grand passé historique, mais qui a toujours conservé sa vocation militaire.

- EVOLUTION

1857 - Quadrilatère à l'intérieur des remparts

1880 - Sont déjà implantés les amorceurs des faubourgs Thiers, Négrier, Marceau, Eugène Etienne et les hameaux Gambetta et Moulay Abd El Kader. La gare et le chemin de fer viennent d'être inaugurés

1930 - La liaison entre le centre et les faubourgs est faite. Les remparts n'existent plus. Le faubourg Maconnais a pris naissance. Le franchissement de l'Oued et la voie ferrée par l'agglomération s'opère.

1960 - Les quartiers se sont étoffés, d'autres se sont créés englobant la gare

et installations ferroviaires et les terrains de manoeuvres militaires, néanmoins la tâche agglomérée présente des vides intérieurs à transformer dans un proche avenir

- EVOLUTION

D'une superficie primitive de 42 ha dont 21 ha réservés aux installations militaires, l'agglomération compte actuellement 570 ha, soit plus de 27 fois sa superficie primitive en 113 ans. La tâche agglomérée peut s'inscrire dans un cercle de 1775 m de rayon. Les distances maxima sont de l'ordre de 2,600 km du Nord au Sud, 2,800 de l'Est à l'Ouest, 3,150 du Sud-Ouest au Nord Est.

STRUCTURE

- QUARTIERS

C'est une mosaïque de trames différentes - 15 quartiers, 95 lotissements principaux approuvés en 35 ans. Au centre, la ville primitive délimitée par les glacis sur un tracé régulateur orthogonal. Au-delà, l'éclatement du noyau urbain le long des grandes voies d'accès par lotissements successifs. On peut dire que la croissance spatiale de SIDI-BEL-ABBES s'est faite suivant le phénomène classique de projections de la croissance en fonction des radiales. D'où l'objet même du plan directeur : restructurer cette agglomération par deux circuits périphériques assurant les liaisons interquartiers. Sont à rénover les quartiers Sénéclauze, Point du Jour, Bugeaud, Gambetta, E. Etienne, Négrier.

- LOGEMENTS

Malgré une superficie bâtie importante, le nombre de logements est réduit du fait d'une très forte proportion des maisons d'habitation individuelle qui couvrent environ les 70 % de la surface totale. La surface couverte est mal employée, conduisant à une mauvaise répartition de la population, à une voirie intérieure importante. On compte environ 2,5 logements par immeuble. On compte 48,2 % d'habitations ayant un logement, 17 % à 2 logements, 11,7 et 10,7 % à 3 et 4 logements. On ne compte que 0,1 % d'immeubles d'ailleurs très récents groupant plus de 20 logements.

ENSEMBLE REALISES, ces toutes dernières années :

HLM Office Départemental 600 logements toutes catégories, HLM Office Municipal 300 logements Million, Commune 320 logements individuels et semi-urbains, Organismes divers 340 logements fonctionnaires

Permis de construire délivrés depuis 1958 : 943 dont 1/3 dans l'année 1959 seule.

Malgré cet effort, les réalisations sont nettement en-dessous des besoins qui vont en s'amplifiant. Les terrains communaux et départementaux propres à la construction sont tous lotis. Une politique foncière doit être menée rapidement par la commune afin de faire face aux besoins des différents quartiers. L'action entreprise par la CADAT dans ce sens doit être poursuivie. Un gros effort

de construction d'immeubles d'habitation doit être fait pour suivre la constante poussée démographique et pour prévenir toutes nouvelles implantations de bidonvilles. Des trames d'accueil devront être créées compte tenu de la population et de ses revenus une programmation de logement à construire sera à établir.

LES CIRCULATIONS

On note une grande circulation piétonnière et surtout cycliste se dirigeant d'une façon générale des faubourgs vers le centre qui est la plaque tournante. Le manque de liaisons interquartiers est évident et certaines emprises sont devenues trop faibles. Des carrefours ne sont pas encore traités et sont défectueux. D'autres points sont critiques. Tels les passages à niveaux non gardés. Si l'évolution de la ville se poursuit au rythme actuel il serait bon d'envisager la création de transports urbains.

LES FAITS HUMAINS

En 11 ans la population a augmenté de 30 % par excès des naissances sur les décès. En 15 ans on peut estimer que cette augmentation sera de 41 %.

Population communale 1959	103407 Habitants
Population communale 1948	64000 Habitants
Excédents des naissances de 1948 à 1959	12806 Habitants
Population communale théorique 1959	82806 Habitants
Apport par migration de 1948 à 1959	20600 Habitants
Population 1960	105357 Habitants
Population estimée 1975 par excès des naissances sur les décès.	150000 Habitants

Les pyramides des âges montrent que la population est très jeune. Les moins de 20 ans sont les 47,5 % de la population et envahiront dans de très proches années le marché du travail. On peut même estimer que la poussée démographique sera plus sensible qu'elle ne l'a été ces dernières années. Il est peu probable que cette population retourne à la campagne et si l'immigration des campagnes vers les villes se poursuit au rythme de ces dernières années, on pourra évaluer la population bel-abbésienne à 190000 habitants environ en 1975.

Le problème de l'emploi se pose déjà : il ira en s'amplifiant si un fait ne vient pas donner un essor économique nouveau la ville. La population ouvrière s'est installée au Nord de la ville et occupe en superficie environ la moitié de l'agglomération, ces quartiers sont très peuplés. La densité moyenne est d'environ 335 hab/ha alors que ceux situés au Sud y compris le centre ville n'atteignent que 82 hab/ha. Une stabilisation des densités doit être prévue. L'effort devra être surtout porté vers :

Quartier SENECLAUZE	Densité 610 hab/ha
Quartier BUGEAUD	Densité 380 hab/ha
Quartier POINT DU JOUR	Densité 354 hab/ha
Quartier GAMBETTA	Densité 391 hab/ha

SYNTHESE

SIDI-BEL-ABBES est une ville récente (120 ans) de création entièrement française.

Coordonnées : 0° 38 longitude Ouest (méridien de Greenwich)
35° 11 latitude Nord

- Point de convergence des productions agricoles de son arrondissement et de celui du TELAGH
- Centre commercial le plus important dans la région
- Centre administratif : Sous-Préfecture et différentes administrations
- Ville de garnison : Légion Etrangère
- Carrefour routier important : croisement Route ORAN-LE SUD, et le MAROC-TLEMCEM par MASCARA
- Ville ferroviaire sur la ligne ORAN-MAROC, avec gare de triage et ateliers de réparations
- Tête de lignes régionales pour réseaux autobus
- Possède un aérodrome militaire et aéroclub
- Son rôle actuel est essentiellement agricole
- Industrie très peu importante basée sur l'agriculture
- Son climat est continental, très chaud en été, froid en hiver, vents dominants de Nord-Ouest
- Située sur une cuvette sur les premiers contreforts de l'Atlas Tellien, de 70 km par 25 km à environ 470 m d'altitude
- Le site est pratiquement plan
- L'agglomération est traversée par l'Oued Mekerra et la voie ferrée qui se cotoient presque parallèlement
- Son sol est apte à recevoir toutes sortes de constructions.

Sont toutefois à éviter

les abords de l'Oued

les zones reconnues comme inondables

une zone de marnes glissantes au faubourg Eugène Etienne

- La superficie actuelle de l'agglomération est de 570 ha environ
- Il n'existe pas de circulation inter-quartier
- 15 quartiers sont plus ou moins différenciés autour du noyau primitif
- Ses constructions sont à 48 % des villas et maisons individuelles. Les immeubles de plus de 20 logements sont le 0,1 % et de réalisation récente
- Sa population en 1961 est de 105357 habitants
- C'est la 2ème ville de l'Igamie d'ORAN et la 5ème d'ALGERIE, après ALGER, ORAN, CONSTANTINE, BONE.
- Sa population très jeune au 2/3 musulmane. La main d'oeuvre est déjà importante. Elle sera nettement plus abondante dans quelques années. Il n'y a pas de débouchés. Il est absolument nécessaire d'en créer, les activités existantes, services publics, agriculture, ne pourront absorber l'excédent de main d'oeuvre.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

- Electricité et Télécommunications ne posent aucun problème d'avenir.
- Gaz déjà alimenté par la centrale d'ORAN, feedre fi 150, pression 8 à 10 kg au départ. L'alimentation de la ville par le gaz du Sahara est à l'étude.
- Egouts : réseau existant très ancien, à modifier et à étendre
- Eau : réseau de distribution entièrement neuf peut répondre aux besoins. Ressources en eau très nettement insuffisantes. Ce problème est certainement le goulot d'étranglement le plus important à résoudre.

PROPOSITIONS PRINCIPALES DU PLAN D'URBANISME DIRECTEUR CLASSEES SUIVANT LES 4 GRANDS CRITERES

HABITER

Comprise à l'intérieur du périmètre d'agglomération

Zones d'extension 333 ha

Potentiel d'accueil 20000 logements pour 100000 habitants

dont 61000 à court terme et 39000 à long terme

La surface totale de l'agglomération, comprise, l'intérieur du périmètre 11 km²

Espaces verts 56 ha

CIRCULER

Evitement de l'agglomération - passage à l'Est de la ville de l'autoroute ORAN-COLOMB BECHAR

Branchement de l'entrée ville sur autoroute par carrefour traité

Aménagement de la grande entrée ville

Glacis aménagés en circulations - le périphérique et terre-pleins centraux en promenade plantée 18 ha

2 ème circuit périphérique 11 km 5 de longueur avec 2 passages supérieurs sur l'Oued et voie ferrée.

Aménagement des pénétrantes principales

Modification des emprises

Création de larges bandes de non aedificandi le long de ces voies afin de faire pénétrer la campagne dans la ville

TRAVAILLER

Dans la zone industrielle existante de 27 ha, prévision de 77 ha pour petites et moyennes industries

SE CULTIVER LE CORPS & L'ESPRIT

Terrains de Jeux à prévoir : aménagement du stade municipal en stade comnisport

Création de 3 nouveaux stades de football pour l'ensemble de la cité

Equipements divers : Création de 4 nouvelles piscines

Aménagement des terrains de jeux, de basket, volley, hand-ball et tennis, dans l'agglomération.

Etablissements Scolaires : Prévoir dans l'immédiat la création de 5 nouvelles écoles primaires dans les quartiers qui en sont dépourvues

2 collèges modernes de garçons.



LISTE DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN

ZONING

SITES A PROTEGER	Lieu dit l'Ancien Télégraphe
ILOTS A RENOVER	Quartier Sénéclauze Quartier Point du jour Quartier Bugeaud (en partie) Quartier Gambetta (en partie) Ilots défectueux au faubourg Eugène Etienne Faubourg Négrier (rue du soleil)

ZONES A RESTRUCTURER Vallée des jardins

PRINCIPAUX ESPACES VERTS ET ESPACES PLANTES

Aménagement du jardin public du Maconnais
Création d'un jardin public au Sud-Est de la ville auclos Bastide
Préserver l'espace planté (blivaie) situé dans le prolongement de l'avenue Edgar Quinet
Création des espaces verts le long des voies d'accès à la ville par imposition d'une servitude de non aedificandi
Nouvelle entrée de SIDI_BEL-ABBES, C.V. 4 et C.D. 39 au Nord Ouest de la ville, R.N. 13 à l'Ouest et au Sud, traverse de Boukanéfis, route des amarnas.
Création d'espaces plantés sur les terrains susceptibles d'être inondés le long de l'Oued Mékerra
Aménagement des anciens glacis en espaces verts plantés

ZONE INDUSTRIELLE

Emprise des C.F.A. et ateliers
Docks silos
Création prévue au Nord Est de la cité se raccordant
- au réseau routier
- au rail
Possibilité d'utiliser le gaz naturel comme énergie

TERRAINS RESERVES

Pour les programmes d'intérêt général
Pour l'Education Nationale
Pour les espaces libres et verts
Pour les terrains de sports

SERVITUDES

SERVITUDES d'ARCHITECTURE	Le long de la rue Edgar Quinet Le long des Anciens Glacis, le périphérique Le long du 2 ème périphérique
SERVITUDES RADIOELECTRIQUES / RADIOGONIOMETRIQUES	Ces servitudes concernent les postes émetteurs et récepteurs situés à la Sous-Préfecture et au Télégraphe

CIRCULATION

VOIES A GRANDE CIRCULATION

Evitement de l'agglomération
Création du prolongement de la rue Edgar Quinet, piquage sur la voie d'évitement
Aménagement de la R.N. 13 en autoroute du Sud

VOIES DE LIAISON

Aménagement des Glacis
Création du 2 ème circuit périphérique
Création d'une pénétrante de 20 dans la vallée des jardins
Création d'une voie de 25 m d'emprise dans le prolongement de la rue Prudon jusqu'au terrain du nouveau lycée de Jeunes Filles
Aménagements des pénétrantes
- rue Edgar Quinet
- Avenue Fallières
- Boulevard Joffre
- Avenue Marcel Cerdan
- Avenue Emile Loubet
- Avenue de la Fontaine Romaine- Avenue Raymond Poincaré
- Avenue Théodore Héritier
- Traverse de Boukanéfis
- Route des Amarnas

PROTECTION CIVILE

Les voies de dégagement ont été prévues d'une largeur suffisante pour assurer une évacuation rapide des populations le cas échéant.

RAPPORT DE PRESENTATION

La commune de SIDI-BEL-ABBES est inscrite sur laliste des communes tenues d'avoir un plan d'urbanisme (cf. article 6, 58-1463 du 31/12/58). Son extension au sol ne présente pas de problèmes importanats sauf toutefois les zones inondables à l'Ouest et au Sud Ouest et de très belles terres de cultures au Sud. Il serait regrettable de laisser lotir ces dernières du moins pour l'immédiat, tant que les quartiers sous-peuplés n'auront pas été densifiés. Deux autres obstacles naturels : la voie ferrée et l'oued presque parallèles se cotoyant en certains endroits ont bien été franchis mais posent néanmoins un certain nombre de difficultés à résoudre pour assurer des liaisons inter-quartiers correctes. D'une façon générale, on peut dire que la croissance spatiale de Bel-Abbès s'est faite suivant le phénomène classique de projection de la croissance en fonction des radiales. Le plan aura pour effet par deux voies périphériques de refermer cet ensemble en le liaisonnant. Deux périphériques concentriques sont prévus, l'un d'eux empruntant les anciens glacis en partie aménagés, un second assurant les liaisons inter-quartiers et desservant une zone réservée à l'industrie.

Compte tenu de son affectation, la répartition du sol de la commune a lieu entrois zones principales :

Zone d'habitation

Zone industrielle

Zone rurale

La zone d'habitation pour la ville de SIDI-BEL-ABBES est elle-même divisée en 4 sections

SECTION 1 - A l'intérieur et en bordure du périmètre des anciennes fortifications, en partie le faubourg Eugène Etienne, le long de l'Avenue Emile Loubet. Cette section la plus dense en constructions, sera réservée en grande partie aux commerces et aux affaires.

SECTION 2 - Tout autour du quadrilatère d'origine, elle comprend les extensions anciennes.

SECTION 3 - Qui comprend les lotissements récents

SECTION 4 - Réservée pour l'habitat traditionnel (construction à patio)

Dans chacune de ces zones et sections, des secteurs sont prévus dont la réglementation spéciale déroge à la réglementation générale de la zone ou section dans lesquels ils se trouvent. Ces sections figurent au plan polychrome et concernent

SECTEUR A - à plan masse d'ensemble

SECTEUR B - à rénover

SECTEUR C - site à protéger.

Les zones d'habitation et industrielle sont limitées par un périmètre d'agglomération figurés par les tirets épais.

La zone rurale est constituée par la partie de territoire en dehors du périmètre d'agglomération.

Le tracé de ce périmètre tient compte des prévisions que l'on peut faire en ce qui concerne l'accroissement de la population bel-abbésienne.

Le potentiel d'accueil de la ville s'élève à 100000 habitants environ dont 61000 à court terme, 39000 à long terme, or, les prévisions démographiques des

populations de 1960 à 1975 donne une augmentation de 90000 habitants - augmentation normale due aux naissances + apport par migration dans une hypothèse forte ; ou de 45000 habitants environ, hypothèse faible, l'apport par migration étant freiné à partir du moment où disparaîtraient les causes actuelles qui provoquent les regroupements vers les villes. On peut affirmer que la croissance urbaine sera globalement d'au moins 50 % dans les 10 ans et qu'elle multipliera par 2,5 ou 3 en 25 ans les chiffres actuels de la population.

REGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

Il est indispensable pour la zone d'habitation qu'en dehors des prescriptions édictées dans chaque section pour l'occupation du sol, les gabarits, et les prospectes, une limite soit imposée aux volumes construits sur chaque parcelle. Cela permettra une organisation rationnelle des îlots. Cette limite sera donnée par la fixation du rapport V/S varie avec cette surface par seuils successifs. Dans le calcul du volume à construire, il sera ajouté à la surface de la parcelle considérée (surface nette) une partie de la surface des voies le bordant (surface brute) en limitant cette augmentation à la 1/2 largeur des voies avec un maximum de 10 m.

CIRCULATION - TRACE DES PRINCIPALES VOIES

Le plan prévoit des voies de grande circulation, de liaison et de desserte.

VOIE DE GRANDE CIRCULATION

Elles sont figurées en rouge sur le plan. Elles comprennent :

- l'évitement de la ville par la route venant d'ORAN vers le SUD (R.N. 13 actuelle) avec deux chaussées de 10,50 m et une plateforme de 40 m. Elle se substituera à la R.N. 13 dans le tronçon traversant l'agglomération. Ce dernier sera déclassé et classé en C.D.

- nouvelle entrée de la ville avec les mêmes caractéristiques que l'évitement allant de l'évitement jusqu'au rond point d'entrée dans SIDI-BEL-ABBES.

VOIES DE LIAISON

A L'EST

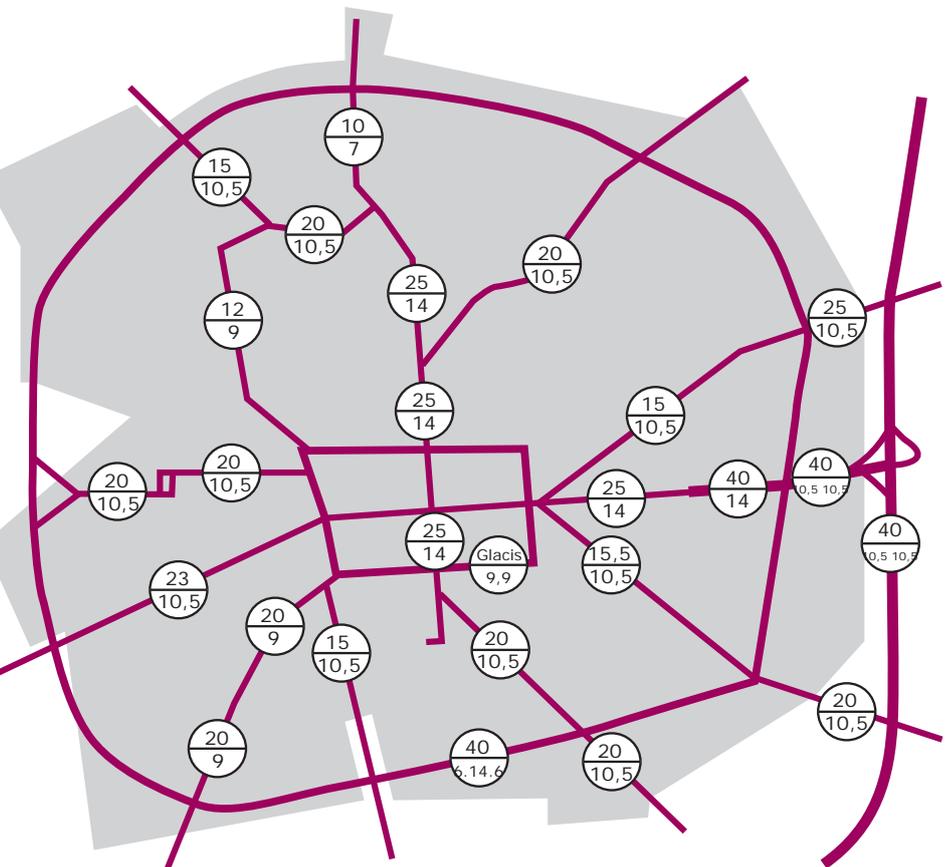
- Rue Edgar Quinet - Chaussée de 14 m du rond point d'entrée à la rue Champollion, chaussée de 14 m d'emprise conservée à 25 m entre la rue Champollion et la Place de Lattre de Tassigny.

- Avenue Fallières (C.D. 80) Chaussée de 10,50 m emprise 15 m de la place de Lattre de Tassigny à l'école Fallières - chaussée de 10 m emprise 25 m dans le tronçon allant de l'école Fallières au périmètre d'agglomération projeté, chaussée de 10,50 m emprise 20 m jusqu'au camp des spahis puis chaussée 7 m, plateforme 15 m en zone rurale.

- Boulevard Joffre (R.N. 7) Chaussée 10,50 m emprise conservée à 15,50 m entre la place de Lattre de Tassigny et la stade municipal - chaussée 10,50 m emprise conservée à 20 m entre le stade municipal et le périmètre d'agglomération - chaussée 10,50 m plateforme 20 m dans la zone rurale.

AU NORD

- Avenue Marcel Cerdan (R.N. 13 actuelle) chaussée 10,50 m emprise conservée à 20 m de l'avenue Emile Loubet au périmètre d'agglomération -



chaussée 10,50 m plateforme 20 m en zone rurale jusqu'à son branchement avec l'évitement.

- Avenue Eille Loubet - chaussée 14 m emprise 25 m de la place Georges Clémenceau au Rond Point projeté de Gambetta (le pont sera redressé chaussée 14 m). Son prolongement l'Avenue de l'Agriculture conservera une chaussée de 7 m et une emprise de 10 m. Une partie de cette voie allant de la limite Sud des constructions actuelles à l'Avenue Raymond Poincaré sera déclassée. Elle sera remplacée par le raccordement de l'avenue de l'Agriculture au rond-point projeté de Gambetta avec une chaussée de 7 m et une emprise de 10 m

- Avenue de la Fontaine Romaine - Chaussée 9 m emprise conservée à 11 m. Prolongement par la rue Sidi-Ferruch chaussée 9 m emprise 12 m. Un passage inférieur à la voie ferrée est prévue à l'emplacement actuel du passage à niveau - Prolongement par la rue Branly - Chaussée 10,50 m emprise 20 m - Prolongement par le C.D. 4 avec 2 chaussées de 7 m emprise 30 m jusqu'au périmètre d'agglomération. En zone rurale le C.D. 4 aura une chaussée de 7 m de plate forme 15 m le C.D. 39. Une chaussée de 9 m une plate forme de 15 m.

- Avenue Raymond Poincaré - allant du rond-point projeté de Gambetta à la jonction C.D. 4, rue Branly aura une chaussée de 10,50 m et une emprise de 20 m. Un tronçon de cette voie à l'Est se raccordera directement au Pont de Gambetta sera supprimé et remplacé par le raccordement au rond-point projeté de Gambetta.

A L'OUEST

- Une pénétrante de 10,50 m de chaussée et 20 m d'emprise sera créée, elle traversera la vallée des jardins et reliera le 1er au 2^{ème} périphérique. Elle empruntera la rue Racine des Glacis

jusqu'à la rue Chateaubriand puis la rue Georges Sand, jusqu'au 2^{ème} périphérique.

- Avenue Théodore Héritier (R.N. 7) Chaussée à 10,50 m emprise conservée à 23 m jusqu'au périmètre d'agglomération. Zone rurale chaussée 10,50 m plateforme 20 m.

AU SUD

- Traverse de Boukanéfis (C.D. 39) chaussée 9 m emprise 20 m jusqu'au périmètre d'agglomération. Zone rurale chaussée 9 m plateforme 15 m.

- Route des Amarnas (R.N. 13 actuelle) chaussée 10 m emprise conservée à 15 m jusqu'au périmètre d'agglomération. Zone rurale, chaussée 10,50 m, plateforme 20 m jusqu'à sa jonction avec l'évitement de la ville

- Prolongement vers le Sud de la rue Prudon allant des Glacis Sud jusqu'au terrain réservé pour la construction du Collège de jeunes filles (terrain Colman) chaussée 10,50 m emprise 25 m.

- Avenue Jean-Mermoz (C.D. 4) chaussée 10,50 m emprise conservée à 20 m jusqu'au périmètre d'agglomération. En zone rurale chaussée 9 m plateforme 15 m.

Toutes ces voies de liaison sont les pénétrantes de SIDI-BEL-ABBES. Elles sont reliées entre elles par 2 voies de liaison concentriques autour du noyau primitif de la ville. la 1^{ère} emprunte les anciens glacis dont toute l'emprise est conservée. Les chaussées seront aménagées aux abords des constructions de façon à garder le maximum de largeur aux terre-pleins. Elles auront :

AU NORD - de la place Clémenceau au Pont Péri 2 chaussées de 9m, de la place Clémenceau à l'Hôtel des finances 14 m.

A L'EST - 2 chaussées de 7 m.

AU SUD - Une chaussée de 14 m du rond point des Ponts et Chaussées à la rue des casernes, 2 chaussées 14 m et 9 m entre la rue des casernes et la rue Prudon, 2 chaussées de 9 m entre la rue des

Casernes et la rue Prudon, 2 chaussées de 9 m entre la rue Prudon et le Glacis Est.

A L'OUEST - 2 chaussées de 9 m.

La seconde liaison également inter-quartier a une emprise uniforme de 40 m, une chaussée principale de 14 m, 2 contre-allées de 6m. Ces contre-allées sont de 7 m dans la zone industrielle entre la R.N. 13 déclassés au N.E. de la ville et le rond point d'entrée de la ville.

CENTRE - A l'intérieur du quadrilatère primitif lers 2 voies principales rue E. Quinet chaussée 14 m emprise 25 m et rue Prudon, chaussée 14 m, emprise 25 m.

VOIES DE DESSERTE - En dehors des voies de circulation et des voies de liaison, toutes les autres voies sont considérée voies de desserte.

INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL - En plus des terrains réservés pour les installations administratives à l'échelon des quartiers sont prévus :

- Gare routière
- Etablissements scolaires
- Cimetières
- Marchés
- Marché à bestiaux
- Abattoirs
- Egouts
- Ordures

ESPACES LIBRES ET VERTS

Indépendamment des deux existants, d'autres seront aménagés. Dans les quartiers totalement dépourvus d'espaces publics, les espaces plantés privés existant seront maintenus.

DIVERSES SERVITUDES - Le plan indique des servitudes architecturales, des points de vue dont les règles seront déterminées par les plans de détail ou par le règlement.

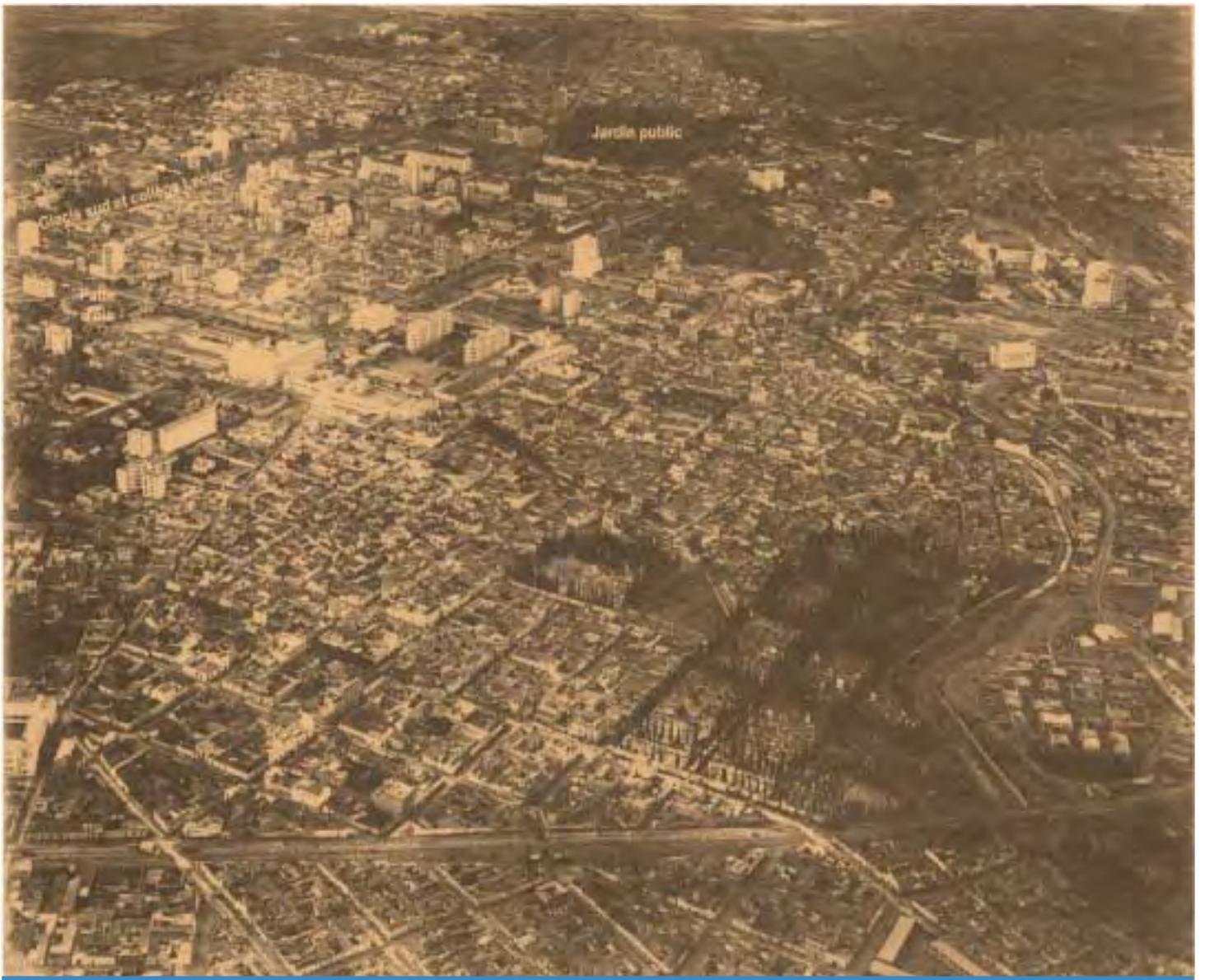
L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL DE L'URBANIME

ZONAGE PROPOSE

-  Secteur A (H = 1,25 L)
-  Secteur B 45° section ordre continu
-  Secteur B 45° section ordre discontinu
-  Secteur A Plan de masse
-  Secteur A Plan de masse
-  Secteur Habitat traditionnel à patio
-  Secteur à rénover
-  Terrains réservés
-  Terrains militaires



-  Périmètre d'agglomération
-  voie à grande circulation
-  voie de liaison
-  Espaces verts
-  Zone industrielle
-  Cimetière



Sidi-Bel-Abbès : vue aérienne en 1961